

dannemois

Bulletin Municipal

*Édition
Juin
2016*



Au Fil de l'École Numéro 4

Supplément spécial : Au Fil de l'ÉCOL'O





Édition
Juin
2016



Chers Administrés,

Permettez-moi de commencer cet édito en ayant une pensée pour les 31 sinistrés de notre commune ayant été victimes de la crue de la rivière « l'École » les 28 et 29 mai dernier.

Dès le début de cette crue, ma priorité a été de m'assurer que les administrés et leurs biens qui n'étaient pas encore touchés étaient mis en sécurité.

Dans un second temps nous nous sommes attelés à monter le dossier de demande de reconnaissance en catastrophe naturelle : c'était une démarche incontournable pour les sinistrés les plus touchés.

Je souhaite remercier les élus, notre agent technique présent à mes côtés sur le terrain ainsi que les secrétaires de Mairie pour leur travail remarquable dans la gestion de l'événement mais également tous les habitants du village ou personnes extérieures venues prêter main forte.

Je tiens à dire aux sinistrés que je serai à leurs côtés avec l'ensemble du Conseil Municipal pour les aider à traverser cette passe difficile.

Nous voilà déjà donc arrivés à la période estivale de l'année 2016, les premières chaleurs auraient déjà dû nous réchauffer les cœurs et nous permettre de sentir les odeurs alléchantes des barbecues dannemoisiens embaumant les rues du village, mais il n'en est rien : pluie, fraîcheur et grisaille s'étant installées sur notre région. Malgré ces conditions vous n'avez pas hésité à braver cette météo maussade afin de participer aux différentes manifestations que la Municipalité, le Comité des fêtes et les représentants des parents d'élèves ont pu organiser et je vous en remercie chaleureusement.

Les dossiers 2016 ont bien avancé concernant l'élaboration de notre PLU, la réhabilitation de l'ancienne mairie, la création d'un centre bourg, le retour d'un commerce de proximité, la création d'une aire d'apport volontaire et l'amélioration de la sécurité routière au sein du village.

Malgré une baisse de 18% de la dotation de l'État nous avons choisi de continuer dans notre dynamique d'investissement sans pour autant augmenter cette année les impôts, mais plutôt en appliquant une gestion adaptée et raisonnable de notre budget et en déposant plusieurs demandes de subventions que nous vous détaillons dans ce numéro.

Je souhaiterais remercier très chaleureusement au nom de l'ensemble du Conseil Municipal Nicole Gervy, ancienne élue de notre équipe, pour son travail depuis notre élection mais qui a malheureusement souhaité pour des raisons personnelles démissionner en début d'année.

Je voudrais souhaiter également une nouvelle fois une bonne retraite à notre Agent Technique, Pascal, et le remercier du fond du cœur pour son implication au sein de la commune pendant toutes ces années.

Il me reste à vous souhaiter une bonne lecture de cette 4eme édition du *Fil de l'École* et d'avoir la joie de vous rencontrer très prochainement.

Fabien KEES

Édition
Juin
2016

BOUCHERIE DU MARCHÉ
Sandra et Stéphane SEIGNOT



14 Place du Marché
91490 MILLY LA FORET
01 64 98 93 83

MILLY IMMOBILIER
L'immobilier en toute confiance

01 64 98 72 72

Estimation - Vente - Location



Patricia ANIA
Directrice d'agence
06 70 19 13 64

63 rue Langlois
91490 Milly-la-Forêt
www.millyimmobilier.com
millyimmobilier@orange.fr

Les légumes de la production pointent leur nez, salades, concombres, fraises, haricots... Savourez notre épicerie fine, nos corbeilles de fruits à offrir, nos fromages, notre charcuterie. Volailleur et poissonnier le samedi matin.

www.lesjardinsdebrinville.fr

Mardi au jeudi : 8h30-12h30 et 15h00-19h00

Vendredi : 8h30-19h00

Samedi : 8h00-19h00

Dimanche : 9h00-13h00



Entreprise ROTA

Rénovation-Carrelage-Couverture
Charpente-Isolation

6 rue des francs tireurs
91490 DANNEMOIS

0164985562

0616162308

ent.cedricrota@orange.fr
SIRET:44492012800030 RM 910N




elixir
Votre espace coiffure & détente

du mardi au vendredi :
de 9h00 à 19h00

Samedi :
de 9h00 à 18h00

01 60 75 34 49



TRAVAUX PUBLICS DE SOISY

Ensemble, réalisons vos projets

Travaux routiers & particuliers,
Aménagements urbains,
Equipements collectifs,
Equipements industriels & logistiques



35, rue de la Ferté-Alais 91840 Soisy-sur-Ecole
Tél. : 01 64 98 03 83 – Fax : 01 64 98 44 10

Cave d'

VINS
CHAMPAGNES
SPIRITUEUX



Nouveau à Milly la Forêt - Place du Colombier

Hervé GOMAS

Caviste Conseil

06 07 83 04 12

herve.gomas@cavedo.fr

www.cavedo.fr



Cycles & Vous

Un projet ? Envie de tester ?

www.mline-bikes.fr

Contact :

info@mline-bikes.fr

06-17-60-99-07

AD GARAGE
JL AUTOMOBILE

eric joulia

22 rue du Cheval Bart - 91840 Soisy sur Ecole

Tél. : 01 64 98 07 91

E-mail : j.lauto@wanadoo.fr

www.ad-auto.fr

AD, LA BONNE IDÉE POUR L'ENTRETIEN DE VOTRE AUTO



✓ **HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU PUBLIC**

Téléphone 01 64 98 41 23

Lundi de 14h à 17h

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 9h30 à 11h45

E-Mail : mairie.dannemois@gmail.com

Notre site : www.dannemois.fr. Très riche et régulièrement actualisé !

✓ **HORAIRES D'OUVERTURE DU CIMETIÈRE**

-Du 1er avril au 30 septembre: de 7h30 à 19h30 (Samedis, dimanches, jours fériés: de 9h à 19h30)

-Du 1er octobre au 31 mars: de 7h30 à 17h30 (Samedis, dimanches, jours fériés: de 9h à 17h30)

✓ **L'UTILISATION DES TONDEUSES ET DU MATÉRIEL BRUYANT n'est possible que les jours ouvrables de 8h à 20h SAUF**

Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 20h

Les dimanches et jours fériés UNIQUEMENT de 9h à 12h

✓ **LES FEUX DE JARDIN SONT INTERDITS TOUTE L'ANNÉE:** Une circulaire inter ministérielle du 18 novembre 2011 adressée aux Préfets (dont celui de l'Essonne) précise clairement que **les feux de jardin sont interdits toute l'année. (voir Fil de l'École 1)**

Dans le respect de l'environnement et des habitants qui peuvent être sujets à des problèmes de santé, prière de bien vouloir IMPÉRATIVEMENT s'y conformer.

✓ **Recyclage :** des collecteurs de cartouches d'encre (pour particuliers uniquement), de piles, d'ampoules électriques, de téléphones portables se trouvent à l'entrée de la mairie. Une poubelle jaune dans la cour de l'ancienne mairie reçoit les bouchons en plastique.

NUMÉROS D'URGENCE ET NUMÉROS UTILES

Gendarmerie:	17
Pompiers:	18
Urgences médicales SAMU:	15
Centre anti-poisons Paris :	01 40 05 48 48
SOS Médecins Essonne:	08 26 88 91 91
Maison médicale de Chevannes:	08 25 56 91 91
Centre hospitalier sud-francilien:	01 61 69 61 69
Centre hospitalier de Fontainebleau:	01 60 74 10 10
Urgences ophtalmiques à Villeneuve St Georges:	01 43 86 20 20
Urgences dentaires (pour connaître le service de garde):	01 69 21 20 44
Pharmacie de Soisy (la plus proche):	01 64 98 07 34
Vétérinaires les plus proches:	01 64 98 36 77 et 01 64 98 80 20
Préfecture d'Évry:	01 69 91 91 91
Collège de Champcueil:	01 64 99 21 40
Paroisse de Milly (groupement Vallée de l'École):	01 64 98 80 57

Absents excusés ou représentés : M. Éric GRANWEILER, ayant donné pouvoir à M. Fabien KEES, Mme Isabelle BERTHET, ayant donné pouvoir à Mme Monique PAILLET, Mme Vanessa BILLOT KAUFFMANN, ayant donné pouvoir à Mme Catherine MONTEIL.

1 - ADOPTION DU RÈGLEMENT DU CIMETIÈRE

Le présent règlement a pour objet d'assurer le bon ordre, la décence, la sérénité, la salubrité et la tranquillité publique dans le cimetière communal. Il comporte aussi la durée et le tarif des concessions. Il est consultable en mairie et sur le site de la commune.

2 - TAUX DE REMBOURSEMENT DE LA CARTE DE TRANSPORT SCOLAIRE 2015-2016 Depuis plusieurs années la Municipalité a choisi de rembourser une partie de la carte transport pour les étudiants de notre commune jusqu'à 20 ans. Ce geste social est important pour nos administrés et surtout depuis peu, le désengagement financier de différents organismes concernant les aides envers nos jeunes collégiens et lycéens. Monsieur le Maire propose de rembourser la carte de transport scolaire pour l'année 2015-2016 de la façon suivante : 55 % du montant de la carte PASS NAVIGO de 167€ à savoir 92 euros par carte jusqu'à 20 ans sur présentation du contrat ou de son renouvellement ainsi qu'un RIB et pour les jeunes de 16 ans à 20 ans un certificat de scolarité. Acceptation du Conseil.

3- DEMANDE DE SUBVENTION AU PNR CONCERNANT LES TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Pour les rues suivantes : Rue des Meuniers et rue Gatellier.

Acceptation du Conseil

4 – DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE,

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les objectifs et les modalités du nouveau dispositif d'aide à l'investissement des collectivités essonniennes mis en place par le Département de l'Essonne le 22 juin 2015 pour la réalisation d'opérations d'investissement, sur une durée de trois ans.

Le Conseil Municipal prend acte du montant de l'enveloppe financière allouée à la commune par le Département et de l'effort financier minimum restant à la charge de cette dernière. Il approuve le programme des opérations suivantes pour un montant total de 72.219.84 euros H.T.

- Travaux enfouissement VRD	59.699,60
- Travaux d'éclairage public rue Gatellier et rue des Meuniers	12.520,24

Il sollicite pour la réalisation de ces opérations l'octroi d'une aide financière par le Département, d'un montant total 28610 euros réparti selon le tableau ci-annexé, prend acte de la part d'autofinancement minimum restant à la charge de la commune, fixée à 20 %, approuve le plan de financement ci-annexé, atteste de la propriété communale des terrains d'assiette et bâtiments destinés à accueillir les équipements et aménagements subventionnés dans le cadre de ladite convention. S'engage :

- à ne pas commencer les travaux avant la date d'approbation de la convention d'aide financière par la Commission permanente du Conseil Départemental,
- à mentionner la participation financière du Département sur le chantier et à inviter le Président du Conseil départemental ou son représentant à l'inauguration des aménagements et équipements subventionnés s'il y a lieu,
- à prendre en charge les dépenses de fonctionnement et d'entretien liées aux opérations financées pendant au moins 10 ans,
- et à satisfaire l'ensemble des obligations précisées dans le règlement des contrats,

5 – DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE D'UNE ENVELOPPE PARLEMENTAIRE CONCERNANT L'ACHAT D'UN TRACTEUR MULTI FONCTIONS POUR LES SERVICES TECHNIQUES,

La commune doit remplacer le tracteur du service technique. Le prix de cet investissement s'élèverait à 40.000 Euros ; le coût étant très élevé une deuxième solution a été trouvée à savoir l'acquisition d'une tondeuse auto portée avec une remorque pour un montant de 8.044,57 euros H.T. et l'ancien tracteur servirait pour l'arrosage et le salage l'hiver. Monsieur le Maire demande d'introduire dans cette enveloppe parlementaire l'achat d'une armoire ignifugée au coût de 2.500 € H.T et des rayonnages d'archivage pour un montant total de 1.136,30 € H.T. Le taux de subvention pourrait être de 50 %.

6 – ATTRIBUTIONS D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU SDIS 91 DANS LE CADRE DES POMPIERS JUNIORS,

Le Président du Conseil d'Administration du SDIS envoyé aux 196 communes du département un courrier sollicitant leur aide financière pour l'organisation d'un stage intitulé « Pompiers juniors » dont le montant avoisinerait les 13.000 €. Monsieur le Maire propose de verser à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Essonne une subvention exceptionnelle d'un montant de 150 euros. Le Conseil Municipal à la majorité (4 contre et 1 abstention), accepte de verser une subvention exceptionnelle de 150 € à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Essonne.

7 – ORGANISATION D'UN STAGE DE VACANCES « MULTISPORTS » PENDANT LES VACANCES DE PÂQUES,

Un stage multisports pourrait être organisé du 18 au 22 avril 2016 avec l'USEP cela dans une volonté d'apporter et de proposer des activités aux jeunes habitants de la commune. Prix fixé à 50€ par jeune.

8 – CHOIX DES AFFECTATIONS À IMPUTER AU COMPTE 6232 « FÊTES ET CÉRÉMONIES ».

Il est désormais demandé aux Collectivités Territoriales de faire procéder à l'adoption, par le Conseil Municipal, d'une délibération précisant les principales caractéristiques des dépenses à reprendre au compte 6232 « Fêtes et Cérémonies » conformément aux instructions réglementaires et aux dispositions comptables propres à cet article budgétaire, Monsieur le Maire propose de prendre en charge les dépenses suivantes au compte 6232 «Fêtes et Cérémonies » :

- d'une manière générale, l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies tels que, par exemple, les décorations de Noël, illuminations de fin d'année, jouets, friandises pour les enfants, diverses prestations et cocktails servis lors de cérémonies officielles et inaugurations, repas des aînés,
- les fleurs, bouquets, gravures, médailles et présents offerts à l'occasion de divers événements et notamment lors des mariages, décès, naissances, récompenses sportives, culturelles, militaires ou lors de réceptions officielles,
- le règlement des factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations ou contrats,
- les feux d'artifice, concerts, manifestations culturelles, locations de matériel (podium, chapiteaux, calicots, kakémonos),
- les frais d'annonces et de publicité ainsi que les parutions liées aux manifestations,
- les frais de restauration, de séjour et de transport des représentants municipaux (élus et employés accompagnés, le cas échéant, de personnalités extérieures) lors de déplacements individuels ou collectifs, de rencontres nationales ou internationales,

- manifestations organisées afin de favoriser les échanges ou de valoriser les actions municipales,
- les chèques cadeaux aux agents communaux, et les cartes cadeaux « récompenses ».

9 – CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION SESAME POUR L'ANNÉE 2016 Monsieur le Maire explique que nous faisons appel à cette association pour le ramassage des déchets verts et quand un employé est absent pour les vacances et maladie. Le Conseil Municipal, à la majorité (3 abstentions) autorise Monsieur le Maire à signer le renouvellement de cette convention.

10 REMPLACEMENT D'UNE CONSEILLÈRE MUNICIPALE DANS DIFFÉRENTES COMMISSIONS COMMUNALES ET INTERCOMMUNALES SUITE À DÉMISSION de Mme Nicole GERVY au 1^{er} février 2016 du Conseil Municipal. Cette démission fait suite à des raisons personnelles. Monsieur le Maire prend acte de cette démission, il remercie Mme Nicole GERVY pour son travail et son engagement pendant cette année de travail à ses côtés. Elle est remplacée dans les commissions

- Urbanisme par Monsieur Frank SZYMCZAK,
- CCAS par Madame Alexandra BELBEOCH
- Finances par Mme Catherine MONTEIL
- SIEGIF par Monsieur Stéphane DORE
- SAEVE par Monsieur Frantz VAUDRY
- CLIC par Mme Monique PAILLET

11- RÉCUPÉRATION D'UNE PARCELLE RUE DU MOULIN Monsieur le Maire informe qu'il a été contacté par une agence immobilière, lui proposant de récupérer la parcelle de terrain cadastrée C659 d'une superficie de 66 m2 se situant rue du Moulin à l'euro symbolique. Acceptation du Conseil.

INFORMATIONS DIVERSES

- Station d'épuration : Les travaux seront terminés avant la fin de l'été.
- Voisins vigilants : les panneaux ont été installés aux entrées du village
- École : le chauffage sera changé courant mars, avril 2016
- Dannemois Animation : Monsieur le Maire a été informé de la dissolution de cette association. Cependant, l'activité cartes, jeux de société du mercredi après-midi a été reprise par la commune.
- Projet de création d'un comité des fêtes qui serait ouvert à tous les habitants.
- Cérémonie des vœux : belle réussite témoinnée par des remerciements des habitants et des officiels.
- Théâtre : une grande réussite, les administrés attendent la prochaine séance avec impatience.
- Pour Pâques la traditionnelle chasse aux œufs aura lieu : le 28 mars 2016 à 14 heures 30 Rendez-vous au point rencontre.

SÉANCE DU 07 AVRIL 2016

Sont présents : M. Fabien KEES, Maire

M. Frank SZYMCZAK, Mme Monique PAILLET, M. Jean-Luc QUEVERT, Maires-Adjoints.

Mme Alexandra BELBEOCH, M. Teddy GOYET, Mme Catherine MONTEIL, Mme Isabelle BERTHET, M. Bertrand SARREY, Mme Vanessa BILLOT KAUFFMANN, M. Stéphane DORE, Conseillers Municipaux.

Absents excusés ou représentés : M. Eric GRANWEILLER, ayant donné pouvoir à Mme Fernanda DOS SANTOS MORAIS, M. Frantz VAUDRY ayant donné pouvoir à M. Frank SZYMCZAK.

1 - VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

Dépenses de fonctionnement : 493 833.71€
 Recettes de fonctionnement : 507 127.73€
 Résultat de l'exercice : 13 294.02€
 Report 2014 : 313 373.04€
Excédent de clôture : 326 667.06€

Dépenses d'investissement : 193 791.57 €
 Recettes d'investissement : 167 543.19€
 Résultat de l'exercice : - 26 248.38€
 Report 2014 : 3 996.29€
Déficit de clôture : - 22 252.09€

Restes à réaliser :

Dépenses : 79 600.00€
 Recettes : 31 110.00€
Soit un résultat cumulé de 255 924.97€

Après délibération, le conseil municipal approuve le compte administratif 2015

2 - VOTE DU COMPTE DE GESTION 2015

	Fonctionnement		Investissement	
	Prévu	Réalisé	Prévu	Réalisé
Dépenses	801 494.04	493 833.71	400 757.29	193 791.57
Recettes	801 494.04	507 127.73	400 757.29	167 543.19
Ecart	0,00	13 294.02		-26 248.38

Résultats de l'exercice	-12 954.36
--------------------------------	-------------------

Résultats de clôture	Report 2014	Affectation	Exercice 2015	Clôture
Fonctionnement	313 373.04		13 294.02	326 667.06
Investissement	3 996.29		-26 248.38	-22 252.09

Excédent global	304 414.97
------------------------	-------------------

Après délibération, le Conseil Municipal approuve le compte administratif 2015

3 - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT

Le Maire propose au Conseil d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2015 comme suit :

- Affectation à la section d'investissement 70.742.09 au compte 1068.
- Affectation à la section de fonctionnement à reporter sur l'exercice 2016 : 255.924,97

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation du résultat de fonctionnement.

3 - AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT

Le Maire propose au Conseil d'affecter l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2015 comme suit :

- Affectation à la section d'investissement 70.742.09 au compte 1068.
- Affectation à la section de fonctionnement à reporter sur l'exercice 2016 : 255.924,97

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité l'affectation du résultat de fonctionnement.

4 - TAUX D'IMPOSITION 2016

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de ne pas modifier les taux d'imposition cette année et de fixer les taxes locales pour l'année 2014 comme suit :

TAXES	TAUX 2015	TAUX 2016	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES 2016	PRODUIT FISCAL ATTENDU 2016
Taxe d'habitation	15.98 %	15.98 %	1 171 000 €	187 126 €
Taxe sur le Foncier Bâti	9.11 %	9.11 %	825 400 €	75 194 €
Taxe sur le Foncier Non Bâti	38.27 %	38.27 %	28 100 €	10 754 €
RESSOURCES FISCALES 2016				273 074 €

Garantie individuelle à ressources (GIR) : 76 583 € à inscrire en dépenses au 73923

Allocations compensatrices à inscrire en recettes au chapitre 74 : 5 864.00 €

TOTAL DES RESSOURCES FISCALES : 273 074.00€ + 5 864.00€ = 278 938.00 €

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité les taux d'imposition 2016

5 - BUDGET PRIMITIF 2016

Après avoir pris connaissance des résultats du compte administratif 2015 identiques aux résultats du compte de gestion 2015 de Madame la Trésorière, Monsieur le Maire propose de voter le budget primitif 2016 qui s'équilibre tant en recettes qu'en dépenses à la somme de 818 926.97 € pour la section de fonctionnement et à la somme de 332 943.09 € pour la section d'investissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité vote le budget primitif 2016

6 - VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

NOM DE L'ASSOCIATION	MONTANT ALLOUE
ASSOCIATION DANNEMOIS SE RACONTE	800.00
JEUNES SAPEURS POMPIERS VAL D'ÉCOLE	300.00
CCAS (Centre communal d'actions sociales)	3500.00
COOPÉRATIVE SCOLAIRE (900 + 2000)	2900.00
ASSOCIATION CROIX ROUGE FRANÇAISE	200.00
FNCA COMITE MILLY LA FORET	150.00
LE SOUVENIR FRANÇAIS	300.00
LIGUE CONTRE LE CANCER	100.00
SECOURS CATHOLIQUE	200.00
SECOURS POPULAIRE MILLY LA FORET	200.00
TENNIS CLUB DE DANNEMOIS	300.00
UNION SPORTIVE DE SOISY SUR ÉCOLE	200.00
UNION NATIONALE ANCIENS COMBATTANTS	150.00
TOTAL DES SUBVENTIONS	9300.00

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré adopte à l'unanimité le tableau des subventions.

7 - RATIFICATION DES NOUVEAUX STATUTS DE LA CC2V

Vu les statuts de la CC2V, entendu le rapport de Monsieur le Maire, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, APPROUVE à l'unanimité la modification des statuts de la Communauté de Communes des 2 Vallées (CC2V) en date du 22 février 2016.

8 - DEMANDE DE SUBVENTION AU PNR DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJET « TERRITOIRE À ÉNERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE » .

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'un appel à projet a été lancé par le Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional du Gâtinais français concernant l'opération « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » Il indique qu'une enveloppe de 500.000 Euros est disponible pour 6 projets emmenant sur des économies d'énergie. Monsieur le Maire propose de retenir la réhabilitation de l'ancienne mairie. La première analyse du groupe de travail concernant ce projet a été de définir les possibilités d'économie d'énergie majeures. Après étude, ce projet rentre totalement dans l'opération subventionnée par le PNR.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à déposer un dossier de subvention auprès du PNR concernant la réhabilitation de l'ancienne mairie et de signer tous documents s'y afférent.

9 - DEMANDE DE SUBVENTION À L'ÉTAT DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN À L'INVESTISSEMENT

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que l'État a débloqué une enveloppe d'un milliard d'euros permettant aux collectivités locales de financer leurs projets d'investissement. Or, notre projet de réhabilitation de l'ancienne mairie est éligible à cette subvention de l'Etat.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à déposer un dossier de subvention auprès de l'État concernant la réhabilitation de l'ancienne mairie et de signer tous documents s'y afférent.

10 - CHARTE GESTION ÉCOLOGIQUE DES ESPACES COMMUNAUX

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que depuis quelques années la commune s'est engagée dans une dynamique de protection environnementale par la signature d'une charte de gestion écologique des espaces communaux et en s'engageant à ne plus utiliser des produits phytosanitaires.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de l'autoriser à signer une nouvelle charte.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la majorité (1 abstention), autorise Monsieur le Maire à signer la nouvelle charte.

11 - CRÉATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1^{ÈRE} CLASSE

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un agent technique peut bénéficier d'un avancement de grade de par son ancienneté et de par la qualité du travail effectué ; son dossier est en cours de gestion au Centre Interdépartemental de Gestion et sera validé courant avril par la Commission Administrative Paritaire de Versailles.

Monsieur le Maire demande à l'Assemblée de créer un poste d'Adjoint Technique de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} mai 2016.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré autorise à l'unanimité la création d'un poste d'Adjoint technique de 1^{ère} classe à temps complet à compter du 1^{er} mai 2016.

12 - ATTRIBUTION D'UNE PRIME D'INSTALLATION

Point retiré de l'ordre du jour

13 - PRISE EN CHARGE MUTUELLE DES AGENTS COMMUNAUX

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une loi prévoit à compter du 01 janvier 2016, la possibilité d'une prise en charge d'une partie du montant de la mutuelle des agents titulaires et contractuels, soit la prise en charge de la partie santé ou prévoyance. Les agents pourront bénéficier de cet avantage à la condition que leur mutuelle soit labellisée.

Ces derniers devront fournir une attestation confirmant la labellisation de leur mutuelle.
Monsieur le Maire propose la prise en charge à hauteur d'un montant de 30 Euros par agent titulaire et contractuel.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise à prise en charge de la mutuelle à hauteur de 30 € par agent titulaire ou contractuel sur présentation de l'attestation de labellisation de leur mutuelle.

14 - VOTE DU PRIX DE L'EMPLACEMENT POUR LA BROCANTE/VIDE GRENIERS DU 05 JUIN 2016

Monsieur le Maire informe l'assemblée du souhait d'organiser une brocante/vidé greniers le 05 juin 2016 et qu'il faut déterminer le prix de l'emplacement. Il propose :

3€ le mètre linéaire pour les Dannemoisiens et 4 € le mètre linéaire pour les extérieurs.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité ce droit d'emplacement

15 - CONSULTATION AVEC UN ARCHITECTE POUR UNE MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE

Monsieur le Maire informe l'assemblée que dans le cadre de la réhabilitation de l'ancienne mairie, il serait souhaitable de contacter un architecte pour nous aider à monter notre dossier de subvention et suivre par la suite la maîtrise d'œuvre du projet en cas d'obtention de la subvention.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à contacter un architecte et à signer tous documents s'y afférant.

16 - LANCEMENT D'UNE PROCÉDURE DE CESSIION DE CHEMINS COMMUNAUX

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il serait souhaitable de céder trois chemins communaux, qui se situent pour deux d'entre eux au lieudit « Château Vert » et pour un au lieudit « l'Orme à l'Heureux »,

Les chemins se situant à Château Vert lieudit des « 4 chemins », le N° 44 nommé CR de « la Vallée aux Vaches » et le 48 nommé « CR de Videlles au Moulin Neuf », traversent un territoire de chasse privé ; après nous être rendus sur place, nous avons constaté que l'un des deux n'existe plus, et que le second finit en impasse.

Concernant celui situé à « l'Orme à l'Heureux », le n°20 nommé « CR des carrières » traverse une propriété privée.

L'entretien des chemins communaux revient à la commune mais dans ces deux cas, il est bien compliqué de les entretenir car ils passent dans des propriétés privées.

Monsieur le Maire demande l'autorisation de lancer la procédure de cession et de signer tous documents s'y afférant. Acceptation du Conseil.

INFORMATION DIVERSES

Le retour d'un commerce bar/restaurant/épicerie est en cours de réalisation dans les locaux de l'ancienne Auberge du Clocher.

La Municipalité a pour projet de recréer un comité des fêtes, des réunions de travail à ce sujet vont être organisées, toutes les personnes intéressées par ce projet sont invitées à prendre contact avec la Mairie.

Lancement « d'en herbage » au cimetière (des panneaux explicatifs seront mis à l'entrée).

Mise aux normes de la Place à Mobilité Réduite.

Rénovation d'une partie de la cour de l'école car des trous en formation la rendaient dangereuse et le tour des arbres a été également sécurisé par de la résine perméable.

Les travaux de la plateforme d'apport volontaire devraient commencer avant l'été.

Remplacement des canalisations en plomb : les travaux sont en cours et ils se passent bien.

La journée Village propre avec le partenariat du Conseil Général de l'Essonne sera organisée samedi 09 avril 2016 à 9 heures au point rencontre.

PLU : toutes les personnes concernées ont été convoquées. Il doit être terminé pour 2017.

Séance du 2 mars

Une longue réunion très enrichissante fort appréciée des participants qui a porté essentiellement sur deux points :

- ✓ **le PLU.** Ses objectifs ont été exposés et discutés dans un ensemble de questions-réponses car il est important pour avoir une vue objective des données de bien maîtriser le dossier. De plus, la Municipalité a tenu à préciser qu'elle travaille depuis le début de l'opération en toute transparence et multiplie les rendez-vous avec les habitants susceptibles d'être impactés dans les projets.
- ✓ Le calendrier des travaux à venir a été clairement défini : zonage et réflexion sur tous les problèmes rencontrés en avril, réunions diverses en mai, ajustements en juin avec présentation aux sages et réunion publique puis finalisation avant l'été, présentation en Préfecture en fin d'année.
- ✓ **la sécurité.** Le projet de la Municipalité exposé, quelques autres problèmes identifiés par les sages ont été soulevés.
- ✓ **Questions diverses nombreuses**

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ✨

Le CMJ au travail



Séance du 17 février

Nos jeunes se sont réunis pour une séance très constructive. Chacun s'est présenté et a fait part de ses projets ainsi que de l'installation d'une boîte à idées, considérant qu'il est important de récolter les idées de tous.

Deux points à l'ordre du jour : la sécurité routière dans le village et la création d'un blason représentant Dannemois.

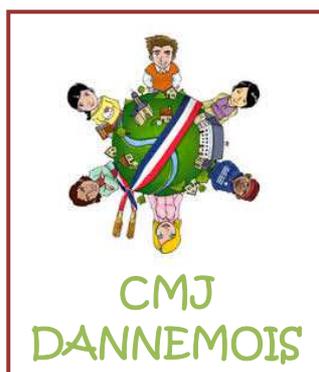
L'absence de lumière et de trottoirs à certains endroits, la vitesse excessive des véhicules et

des bus, la négligence de certains jeunes dans le bus et sur la route ont été amplement débattus.

Séance du 23 mars consacrée à quelques informations (stage multisports, tricot urbain). Puis une séance relative à quelques éléments de l'histoire de Dannemois, de son patrimoine, des célébrités qui y ont vécu et des commémorations auxquelles les jeunes assisteront a permis d'apprendre beaucoup de choses.

Séance du 23 avril Réflexion sur un texte destiné à faire connaître « une boîte à idées » destinée à communiquer avec le village et sur des actions à mener où le CMJ pourrait être acteur : échange de livres, « boîte à livres » puisque la commune n'a pas encore de lieu pour une bibliothèque. Projets divers dont un après-midi goûter/ jeux de société avec les seniors le 11 juin à 14h

Séance du 18 mai Mise en place de l'organisation de l'après-midi goûter & jeux de société du 11 juin. L'ensemble des membres présents aujourd'hui ont exprimé leur souhait de faire une communication propre au CMJ et distribuée par leurs soins, en plus du flash infos.



Commémoration du 19 mars 1962

Édition
Juin
2016

Ce fut une belle cérémonie à laquelle ont participé en grand nombre nos Dannemoisiens, anciens d'Algérie, ainsi que les représentants des associations de combattants : FNACA, Souvenir Français, UNC assistés de leurs porte-drapeaux. Ce fut aussi la première sortie officielle de nos jeunes du CMJ qui se sont montrés par leur grande dignité, à la hauteur de leur rang.

« Le 19 mars fut un soulagement pour les familles du million et demi d'appelés du contingent : n'oublions jamais les 25 000 qui ne sont pas revenus. Mais pour les Français d'Algérie, cette date annonçait aussi la fin d'une histoire séculaire qui s'acheva dans la violence et finalement dans l'exil. Et pour les harkis qui avaient fait le choix de rester fidèles à la France, les mois qui ont suivi furent ceux des représailles, des massacres puis d'une fuite éperdue avec leurs familles pour rejoindre la métropole où ils affrontèrent l'incompréhension et subirent la vie dans des camps d'hébergement... » (extrait du message du Secrétaire d'État chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire).

Discours, dépôt de gerbes, Marseillaise, souvenirs, ponctuèrent cette émouvante cérémonie avant le retour à la salle des fêtes où le Maire, Fabien KEES, remercia vivement ces hommes pour leur engagement et leur abnégation durant cette période éprouvante de laquelle ils ne sont pas revenus comme ils étaient avant leur départ. Le verre de l'amitié rappela que la vie est un bien précieux.



Cérémonie du 8 mai 1945

Édition
Juin
2016

Il faisait beau en cette fin de long week-end et les Dannemoisiens, dont nos jeunes du CMJ et quelques représentants du Conseil des Sages, étaient fidèlement venus commémorer la fin de la seconde guerre mondiale.

Parmi les discours d'associations d'Anciens Combattants, on citera ces lignes du Secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire : « *Durant ces années de guerre, la distinction entre le front et l'arrière a été abolie. Il faut se souvenir, aujourd'hui, de toutes ces femmes, de tous ces enfants, de tous ces hommes qui ont souffert et qui portèrent cette souffrance jusqu'à leur mort : les réfugiés, les victimes des bombardements, les prisonniers de guerre, les internés, les déportés... Ces mémoires de courage et de souffrance doivent continuer à vivre, au-delà des commémorations.* »

Se souvenir, et perpétuer ce souvenir pour que les jeunes générations n'oublient pas que leur liberté a coûté cher !

Le verre de l'amitié permit aussi de prendre connaissance avec intérêt de différents panneaux de l'association milliacoise « *Les Amis de Milly en Gâtinais et environs* » alliée à « *Dannemois se raconte* » retraçant « *Milly dans la Tourmente 14 /18* » par d'intéressantes photos d'époque. On y trouva aussi quelques précisions biographiques des Dannemoisiens morts au Champ d'honneur. Ils avaient en moyenne 30 ans (de 21 à 42 ans)



La vie du village – Le chauffage de l'école

La chaudière à condensation et les nouvelles pompes sont en place. Tout ce matériel performant fournit maintenant un chauffage ambiant régulé pour l'école et les deux logements situés au-dessus. Cette nouvelle installation doit apporter plus de confort et générer plus d'économie.

Nous avons profité, de cette occasion, pour remplacer l'ancienne porte d'accès bois en piteux état par une porte d'accès métallique pour plus de sécurité.



La vie du village – Les branchements en plomb



Les travaux de remplacement des canalisations en plomb d'environ 130 administrés de la commune sont achevés.

Dans la mesure du possible les compteurs ont été déplacés sur le domaine public dans des regards adaptés. Quelques surprises et difficultés techniques ont néanmoins alourdi le planning.

La réception des ouvrages est chose faite.

Nous remercions au passage les deux techniciens de l'entreprise COPRED qui se sont mis véritablement au service des administrés et qui ont fourni un travail remarquable.

La vie du village – Le rue des Prés

Les travaux qui prévoyaient l'enfouissement des réseaux, la création d'un éclairage, la création d'un trottoir PMR, la création d'un passage protégé et un gravillonnage général se sont enfin achevés le 4 mai.

Nous remercions à nouveau l'ensemble des riverains pour leur patience et leur participation à la réalisation de cet ouvrage.



Édition
Juin 2016

Plate-forme de tri

Après quelques péripéties juridiques et la signature d'une convention de mise à disposition d'une parcelle près de la station d'épuration, la plate-forme d'apport volontaire sera finalement installée mi-juin.

Nous vous ferons part de sa mise en fonctionnement. La borne à vêtements sera conservée dans le même espace.

Procédure mairie

Nous avons le plaisir d'annoncer que la pugnacité dont nous avons fait preuve dans ce dossier s'est révélée payante puisque le protocole d'accord qui prévoyait le dédommagement de 110 000 € a reçu l'accord de l'ensemble des protagonistes.

La délibération du Conseil Municipal du 4 mai autorise Monsieur le Maire à signer le protocole.

Plan Local d'Urbanisme

Les travaux de la commission se sont portés sur **l'ouverture des secteurs à urbaniser et à la réalisation des équipements correspondants**. Ils ont porté également sur les **zones à mettre en valeur** et à préciser les principales caractéristiques des espaces publics.

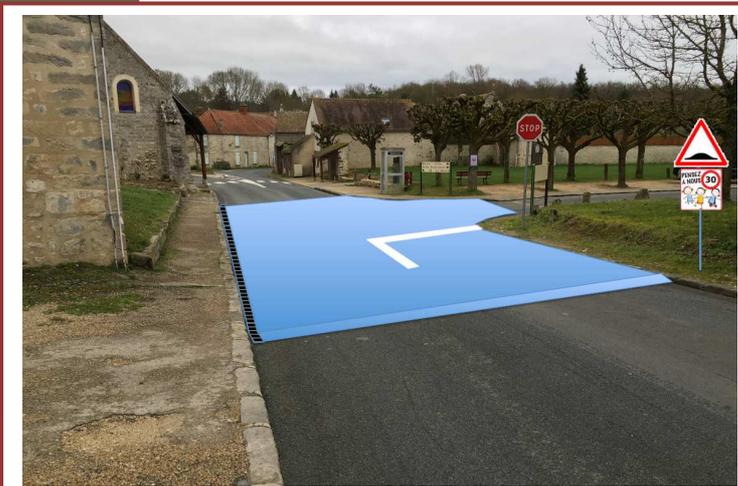
Nous avons défini les actions et opérations nécessaires pour préserver l'environnement, notamment les continuités écologiques, les paysages, les entrées du village, le renouvellement urbain.

Des réunions de travail ont eu lieu avec les représentants de la DDT et du PNR afin de valider ou invalider nos actions.

Pour forger notre réflexion, nous avons fait le choix ambitieux et difficile de dialoguer avec les administrés impactés directement ou indirectement par les secteurs à urbaniser.

Fort de ces différentes réunions, **le plan de zonage** est maintenant abouti et nos efforts vont se porter sur l'établissement du règlement. **Le règlement** fixe, en cohérence avec le PADD, les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols permettant les objectifs du développement durable, qui peuvent notamment comporter l'interdiction de construire, il délimite les zones urbaines ou à urbaniser et les zones naturelles ou agricoles et forestières à protéger et définit en fonction des circonstances locales, les règles concernant l'implantation des constructions.

Sécurité et aménagements routiers



L'étude est totalement terminée et, avec l'aide de notre bureau d'étude, nous allons monter les dossiers de demande de subvention.

Dans le même temps le dossier de consultation va être réalisé pour être lancé auprès des entreprises à la rentrée.

Nous allons dans l'intervalle, prioriser les ouvrages à exécuter et consulter les riverains concernés par ces ouvrages.

Le schéma de circulation et une simulation de chaque ouvrage est visible en mairie.



Édition
Juin
2016

Pour consolider nos projets, 7 dossiers de demande de subventions ont été déposés depuis le début de l'année :

- 1) Dans le cadre des économies d'énergie, nous avons déposé auprès du PNR une **demande de subvention pour le remplacement des portes du préau**. Les travaux s'élèvent à 10.500 € HT et nous avons sollicité une subvention de 4.200 € HT.
- 2) Au titre des économies d'énergie et énergies renouvelables, une deuxième demande a été déposée auprès du PNR concernant le **remplacement de 25 lanternes anciennes dans les rues qui n'ont pas fait l'objet d'enfouissement des réseaux**. Le montant des travaux s'élève à 10.000 € HT et la subvention demandée est de 40 % du montant soit 6.000 € HT.
- 3) Une demande de Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux a été déposée à la préfecture concernant **les travaux d'adaptabilité des bâtiments communaux, la création de blocs sanitaires pour l'école et la salle polyvalente**. Le montant des travaux s'élève à 52.600 € HT. Notre demande porte sur 50 % du montant des travaux soit 26.300 € HT.
- 4) Une demande a été présentée à Monsieur Franck Marlin, député maire d'ÉTAMPES, au titre des crédits répartis par la commission des Finances de l'Assemblée Nationale. Elle porte sur l'acquisition de **matériel nécessaire à notre fonctionnement** comme une tondeuse et sa remorque de transport, une armoire ignifugée, des rayonnages d'archives. Le montant total des achats s'élève à 11.700 € HT et la subvention sollicitée est de 50 % du montant soit 5.850 € HT.
- 5) Le PNR a obtenu une subvention dans le cadre d'un concours "Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte". Cette subvention appelée « Fonds de financement de la transition énergétique », permet d'aider les communes à financer leur projet de réhabilitation. Notre **projet pour l'ancienne mairie** rentre parfaitement dans les critères d'éligibilité. Le taux de subvention peut aller jusqu'à 50 % sur un coût estimé de 180.000 € HT, honoraires compris soit 90.000 € HT. Si notre projet est retenu, il devra être réalisé à court terme et les factures acquittées avant fin 2018.
- 6) L'ÉTAT, a lancé une Dotation de soutien à l'investissement dont une des lignes budgétaires correspond aux critères liés aux **travaux projetés dans l'ancienne mairie, à l'AD'AP et à l'aménagement de l'espace public**. Le montant estimé pour le projet global est de 390.000 € HT et nous avons sollicité une dotation de 190.000 € HT qui tient compte des subventions demandées à la DETR et au PNR. La commission chargée de réfléchir sur le projet a vu son calendrier complètement modifié et, avec l'aide d'un maître d'œuvre a déposé dans l'urgence un **projet d'aménagement du centre bourg** qui est affiché en mairie.
- 7) Une dotation de 28.600 € HT, appelée « Plan de Relance de l'investissement des Communes Essonniennes » a déjà été attribuée par le Conseil Départemental de l'Essonne. Cette enveloppe permettra à la commune de poursuivre les **travaux d'enfouissement et d'éclairage projetés dans la rue des Meuniers et la rue Gatellier** dont le coût global est de 72.000 € HT.

Réhabilitation et rénovation thermique de l'ancienne Mairie.

Mise en accessibilité : Ancienne Mairie, salle polyvalente et tous les cheminements extérieurs entre les 4 ERP proches (Mairie, Ancienne Mairie, Salle Polyvalente, École).

La commune de Dannemois doit faire face à une demande croissante en matière de locaux publics pour répondre aux besoins des enseignants de l'école, de l'encadrement des activités périscolaires et du tissu associatif local. Les objectifs de densification du Plan Local d'Urbanisme en cours de validation ne feront qu'accentuer cette demande.

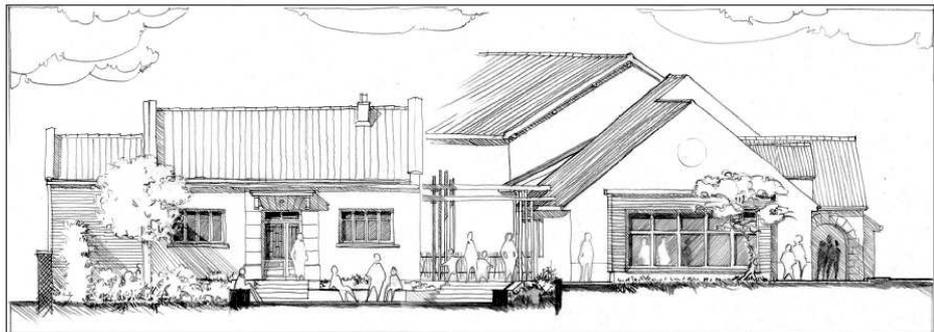
Cette situation concentrée est un avantage car elle permet de délocaliser sans perte de temps certaines activités scolaires (sport, activités artistiques, etc.) ou périscolaires (Nouvelles Activités Périscolaires, service de restauration, etc.) qui ne peuvent pas se faire dans le volume de l'école.

Actuellement les cheminements entre les bâtiments existants ne sont pas conformes à la réglementation en matière d'accessibilité.

Dans ce contexte, la Municipalité porte un projet aux objectifs multiples :

- 1) **Réhabiliter et rénover thermiquement les locaux de l'ancienne Mairie pour obtenir une salle complémentaire** : décroisonner les locaux pour obtenir un volume adapté aux activités précédemment évoquées, implanter des toilettes pour Personnes à Mobilité Réduite (PMR), renforcer l'isolation, améliorer les performances des équipements de production de chaleur en changeant le générateur d'air chaud très énergivore actuellement en place, diminuer l'éclairage artificiel en favorisant l'apport de lumière naturelle, remettre en conformité l'électricité et les équipements de protection contre l'incendie du bâtiment.
- 2) **Favoriser les flux entre l'école, l'ancienne Mairie et la salle polyvalente et diminuer la consommation électrique** : créer une communication adaptée entre l'école et la salle polyvalente, implanter un sanitaire commun pour les Personnes à Mobilité Réduite, revoir le système de sécurité, diminuer l'éclairage artificiel et favoriser l'apport de lumière naturelle en créant une baie vitrée dans le pignon de la salle des fêtes.
- 3) **Créer une continuité de déplacement entre tous les espaces publics** : Remodeler l'ensemble des abords extérieurs des bâtiments afin de créer des cheminements conformes et adaptés répondant aux normes actuelles d'accessibilité.
- 4) **Mettre en valeur le patrimoine culturel local** : Outre les objectifs précédemment évoqués, la commune souhaiterait profiter de ce projet pour mettre en valeur l'artiste Niki de Saint-Phalle qui a résidé à Dannemois avec Jean Tinguely. C'est à cette période que le couple d'artistes a créé *Le Cyclop* (œuvre monumentale située dans les bois de Milly) en compagnie de nombreux autres artistes contemporains (voir texte dans ce numéro du *Fil de l'École*)

La Municipalité est actuellement en contact avec les héritiers et la fondation Niki de Saint - Phalle pour rendre un hommage à l'artiste en insérant un élément la rappelant dans les aménagements prévus en extérieur. Pour ce projet, la commune de Dannemois sollicite une subvention dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement des communes 2016. Elle souhaite faire aboutir ce projet dans les meilleurs délais ; si les subventions demandées sont rapidement accordées, les travaux pourraient débuter d'ici la fin de l'année pour se clôturer en 2017.



Édition
Juin
2016

La vie du village – Nouveau visage de notre place



Notre village a retrouvé son sourire printanier avec la reprise du fleurissement ici et là. Notre équipe de jardinières et jardiniers (vos élus y compris) a désherbé, débroussaillé sans relâche pour installer le décor estival.

Les jardinières en béton ont reçu pour la plupart (pour un coût quasi nul) des vivaces de nos jardins, le pont a retrouvé son décor prochainement resplendissant, les grands massifs leurs tapis fleuris qui limitent l'arrosage et ne demandent aucun entretien. Et cette année, comme le montrent ces photos, notre place allégée de ses thuyas, offre une large perspective sur l'église avec ses jardinières qui vont planter tout l'été un décor harmonieusement fleuri.

Un grand merci à celles et à ceux qui proposent d'arroser et de donner un coup de main au désherbage dans leur quartier. C'est grâce à tous que se construit la beauté d'un village !



La vie du village – Révision du cimetière



Une visite minutieuse de celui-ci a été faite et prochainement quelques affichettes annonçant la reprise de certaines sépultures abandonnées et devenant dangereuses, de sépultures arrivées à expiration, seront apposées sur les tombes si de potentiels héritiers ne se peuvent auparavant trouver.

Par ailleurs des courriers seront adressés aux concessionnaires pour lesquels les sépultures ne sont plus entretenues.

Article 6 du règlement du cimetière de Dannemois ENTRETIEN DES SÉPULTURES

« Les terrains seront entretenus par les familles ou les concessionnaires en bon état de propreté, les ouvrages en bon état de conservation et de solidité. Faute par eux de satisfaire à ces obligations, la commune y pourvoira d'office et à leurs frais. Si un monument funéraire présente un état de dégradation tel qu'il entraîne un danger pour la sécurité publique ou pour les sépultures voisines, une mise en demeure de faire exécuter les travaux indispensables dans un délai d'un mois sera transmise aux familles, au concessionnaire ou à ses ayants droit. En cas d'urgence, les travaux nécessaires pourront être réalisés d'office à la demande de la Mairie et aux frais de l'intéressé. »

Édition
Juin
2016

La vie du village – La chasse aux œufs



Les organisateurs avaient concocté un magnifique programme de jeux qui eût assurément passionné nos petits en ce lundi de Pâques mais la plus désastreuse journée de la semaine faite d'une succession de terribles bourrasques et de pluies diluviennes fit...tomber à l'eau ce beau programme ! Néanmoins, la salle des fêtes offrit un abri sûr et chaleureux pour recevoir les enfants (antérieurement inscrits) autour d'un petit goûter et d'une belle profusion de chocolat que les cloches avaient au préalable déversée à la porte !

La vie du village – Le carnaval

Ce dimanche 10 Avril 2016 au matin, il y a de l'agitation du côté de l'aire de jeux : un tracteur, des fleurs, des ballons et plusieurs silhouettes qui s'activent à assembler un étrange bonhomme... Mais que se passe-t-il ?

Eh oui, le Carnaval a fait son retour à Dannemois, après 25 ans d'absence !

Organisé par les parents d'élèves, grâce au soutien de la coopérative scolaire et de l'équipe municipale, il a vite pris corps et couleur, chacun y allant de son talent pour préparer décorations, chars, salle des fêtes, Monsieur Bonhomme, Dame Nature, Monsieur Poussin, sans oublier goûters et boissons pour les enfants...

Qu'il est bon de se retrouver simplement pour partager un moment de fête. Entre nous soit dit on a vu bien des grands s'amuser comme des petits chenapans... et quelques petits grands par des déguisements impressionnants.

Le soleil était bien au rendez-vous, quand, en début d'après-midi, plus d'une centaine de Dannemoisiennes et de Dannemoisiens ont commencé à se regrouper, avant de défiler dans les rues du village, en musique, dans la joie et la bonne humeur ! Le cortège a suivi son parcours sous les yeux vigilants d'un cordon de sécurité des plus souriants, jusqu'à la place de la mairie où nous nous sommes retrouvés pour danser une Macarena endiablée, tandis que les enfants rejoignaient la « boum » qui les attendait en salle des fêtes.

Une journée formidable grâce à tous : cherchons déjà de belles inspirations pour 2017. Ce sont des instants légers et rieurs où il est bon de se sentir du même village. Rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle édition du Carnaval de Dannemois!

Les Délégués
des parents d'élèves





La Dannemoisienne ou le nouveau comité des fêtes

Édition
Juin
2016



À l'initiative de la Municipalité, un groupe de Dannemoisiens s'est penché sur la création d'un Comité des fêtes où la culture, le sport, les festivités et la convivialité seront largement mis en avant et développés.

Le souhait de Monsieur le Maire est d'avoir une structure complémentaire pour la Municipalité subventionnée en partie par cette dernière mais surtout indépendante et non pilotée par des élus.

Le Comité des fêtes, de type association de loi 1901 s'est donc constitué avec

différents habitants du village venant de tous horizons et de tout âge puisque des membres du Conseil des sages ainsi que du Conseil municipal des jeunes y siègent afin que chaque Dannemoisien puisse se sentir représenté.

Le 25 avril dernier, après plusieurs réunions "La Dannemoisienne" est née ; nous avons trouvé plus convivial de lui attribuer ce nom. Très rapidement un calendrier s'est construit où différentes manifestations ont été planifiées et vont vous être proposées. Nous avons d'ailleurs débuté par un apéritif de lancement le dimanche 22 mai qui a eu lieu au Point Rencontre. L'objectif premier de « La Dannemoisienne » est de nous fédérer les uns et les autres, de créer de la convivialité et une dynamique au sein de notre village. Vous pouvez dès maintenant la rejoindre en devenant un membre actif.

Il est important que les Dannemoisiens se retrouvent et partagent des moments conviviaux et rassembleurs. La dynamique lancée depuis une année est fortement appréciée des habitants de la commune et il faut se donner tous les moyens pour renforcer cette volonté.

Nous souhaitons donc la bienvenue à cette association et à l'ensemble de ses membres.

N'hésitez pas à nous suivre sur leur page Facebook [La Dannemoisienne](#)

Et bien entendu, nous sommes à votre disposition si vous souhaitez nous rejoindre ou nous proposer des idées ! A très vite !

Pour toute information : thierry@ladannemoisienne.fr



La vie du Village – Stage multisports



Édition
Juin
2016

La municipalité poursuit sa politique avenante envers les jeunes de notre commune. Nous souhaitons les voir s'épanouir et leur offrir la possibilité de s'exprimer, et de représenter avec fierté notre commune de Dannemois.

L'une des actions que nous menons consiste à organiser des activités pendant les vacances scolaires. Un premier stage de skateboard avait déjà eu lieu en mars 2016, 13 enfants de Dannemois y étaient inscrits. Lors de notre dernier stage du mois d'avril, c'est 26 enfants que nous avons accueillis dont 3 enfants de communes extérieures. C'est un franc succès, les enfants et leurs parents nous ont fait part de leur satisfaction.

Ce stage a été géré par L'USEP 91. L'USEP, mouvement sportif de l'Éducation Nationale, est une des deux composantes sportives, avec l'UFOLEP, de la Ligue Française de l'Enseignement.

D'autres stages vont être programmés, le prochain est envisagé pendant les prochaines vacances de cet été (probablement du 22 au 26 août 2016).



La vie du Village – Une bien belle rencontre



Quelle surprise et quelle rencontre formidable, lorsque Nicolas, Lien et Caleb ont franchi la porte de la Mairie, le lundi 11 avril dernier. Ce couple et leur enfant de 2 ans, tout droit venus de Belgique cherchaient un gîte pour la nuit. C'est tout naturellement que nous leur avons proposé de les héberger dans notre salle des fêtes.

Quelques élus ont partagé avec eux autour d'une petite collation un échange privilégié tout en écoutant le récit de leur aventure : en effet ces trois aventuriers ont décidé de rejoindre Saint Jacques de Compostelle à pied soit un périple de 2100 kms et cela au rythme de leur fils, lorsque ce dernier choisit de marcher ou de suivre ses parents en tricycle. Le retard est rattrapé pendant les siestes de Caleb qu'il affectionne dans sa poussette tout spécialement équipée et adaptée pour ce long voyage, une vraie chambre mobile.

Ces deux adeptes de la baroude n'en sont pas à leur première aventure : ils ont déjà traversé le Vietnam, l'Afrique du sud et l'Éthiopie entre autres, mais ce voyage à travers la France avec leur fils est une première. Ils ont souhaité se lancer dans ce pèlerinage avec lui avant son entrée à l'école au mois de septembre prochain en choisissant de prendre leurs jours de congé parental de façon globale, chose possible en Belgique.

Édition
Juin
2016

La vie du Village – Une bien belle rencontre (suite)

Ils ont pour objectif de parcourir 25 kms par jour afin d'atteindre leur but pour la fin juin.

Ces derniers ont été ravis de notre accueil et nous ont confié que nous étions la première Mairie à leur ouvrir ses portes, en espérant que d'autres municipalités fassent de même tout le long de leur itinéraire.

Après une bonne nuit de sommeil réparateur, ils ont levé le camp au petit matin pour reprendre leur longue aventure pédestre.

A l'heure où ce texte est publié ils approchent des Pyrénées.

Nous leur souhaitons d'atteindre leur but et attendons leur carte postale de Saint Jacques de Compostelle....

Pascal Schwinn – L'heure de la retraite a sonné

Oui, malheureusement Pascal Schwinn, notre agent communal nous quitte pour prendre un peu de bon temps après une vie de labeur dans différents emplois et au service de Dannemois depuis 2009.

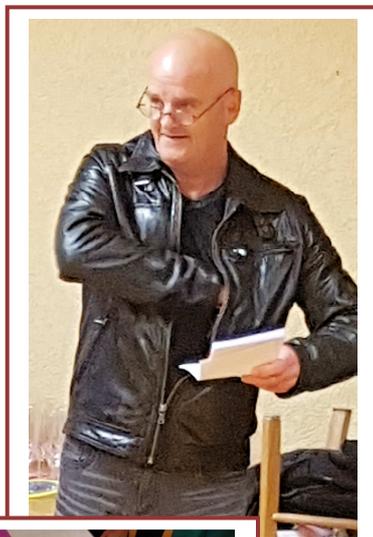
Très actif, travailleur, toujours prêt à rendre service, Pascal est un être humble, sincère, un homme de parole sur qui on a toujours pu compter, ayant accompli sa tâche avec courage et efficacité. Des qualités que différents discours ont soulignées. Quant à lui, très ému, il a retracé quelques temps forts parmi nous.

Il va nous manquer mais son grand cœur le ramènera sûrement vers nous pour nous prêter main forte ! Il l'a promis.

C'est au cours d'une cérémonie pleine d'amitié et de chaleur, d'émotion partagée que la Municipalité et ses collègues de travail l'ont remercié pour tout ce qu'il a fait et donné au village et à l'équipe.

Nous lui souhaitons tous une belle retraite, occupé à mille choses qui l'intéressent et desquelles une vie professionnelle éloigne souvent. Déjà, dans un premier temps, il va réapprendre « à prendre le temps » et ce sera le point de départ vers de belles aventures.

À bientôt Pascal !



La vie du village – La fête des voisins

*Édition
Juin
2016*

Ce sympathique événement né en France en 1999 vise à encourager les gens à se retrouver autour d'un apéritif ou d'un repas entre voisins lors d'une journée à la fin du mois de mai de chaque année. C'est M. Atanase Périfan, élu municipal d'un arrondissement de Paris qui en est le fondateur.

L'objectif est la création de liens de solidarité entre voisins pour construire des villes plus humaines. En 2011, près de 12 millions d'Européens ont participé à une Fête des voisins dans leur voisinage, car outre la France, la Fête est présente dans 44 pays. Dans tous les pays où elle s'implante la Fête des voisins connaît un vif succès.



*Rue
du Moulin*



*Rue
du Gué*



*Rue
de Courances*



Francis Masse : Créateur de « FATBIKES »

Édition
Juin
2016



Quel génie créatif ! Quelle passion mise au service de la matière ! Une rencontre avec Francis MASSE, suscite un réel enthousiasme.

Notre Dannemoisien depuis 4 ans, vivant au 45 Grande Rue avec sa famille, vous l'avez sûrement rencontré, son vélo tirant une petite remorque bâchée l'hiver dans laquelle il transporte ses enfants ! Francis fabrique des vélos ! Mais pas n'importe lesquels ! Des vélos totalement « home made », étudiés et conçus de façon artisanale, le plus souvent de par leurs grosses roues destinées à la rando (franchissement des rochers, des racines, des cailloux, du sable, de la neige en toute aisance), aux simples loisirs (ce vélo peut être chargé) ou à la compétition. Un vrai VTT mais plus léger et plus confortable ! Le cadre et les accessoires sont donc dimensionnés en fonction de cette largeur de roues.

Travaillant dans un bureau d'études à l'origine, il avait vraiment besoin de « se recycler », en touchant de la matière. « *Je voulais, dit-il, me fabriquer un vélo* ». Alors, il est reparti à zéro : école d'abord pour apprendre à souder dans les règles de l'art « *car pour moi la qualité d'assemblage est primordiale* », précise Francis, long travail ensuite pour apprendre à choisir le matériel, pour savoir aussi comment on maîtrise l'objet.

Et depuis 2013, c'est l'envolée ! Pas d'école pour apprendre à construire ces vélos, seulement à une technologie avancée et maîtrisée, doivent s'ajouter un réel sens manuel et beaucoup de débrouillardise. **Ses vélos sont des produits uniques car adaptés à chaque morphologie de leur utilisateur** (donc réalisés essentiellement sur devis). Comptons environ 2 mois pour fabriquer de toutes pièces un vélo, avec bien sûr, comme chez le tailleur, de nombreux « essayages », qui positionnent la personne sur le vélo et permettent d'étudier le comportement de celui-ci. C'est de la haute couture et non du prêt à porter !

Des spécimens sont aussi conçus pour handicapés.

Dans cette longue genèse il y a le choix des matériaux : des aciers sélectionnés, surtout des tubes très fins soudés par le procédé TIG, quelquefois de l'inox, des roues au carbone alliant solidité et légèreté ; il y a bien sûr l'étude du look (guidons plats, légèrement relevés, plus cintrés...) et la décoration.

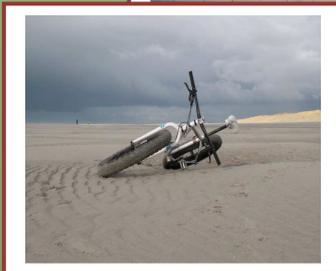
Ainsi, de par ces grosses roues, faiblement gonflées, **le « fatbike » offre un réel confort** : moins de vibrations grâce à une bonne absorption des chocs, le pneu se comporte comme une suspension intégrée (petit réglage personnel) donnant l'impression d'avancer sur un coussin d'air.

Désormais, avec cette technique bien assurée, Francis cherche à se faire connaître dans des expositions, des randonnées, quelques grands magasins.

Vous le rencontrerez peut-être au mois d'août, sur les routes de France lors d'une course de 2100kms, le « French Divide » (road trip entre le cyclocross et le VTT) en 14 jours ralliant Dunkerque (avec incursion en Belgique) au Tourmalet, soit 30% de routes et 70 de chemins, avec zéro assistance ! Le départ sera donné le 6 août sur la plage de Bray-Dunes à marée basse. Et pour être dans les temps il faudra arriver avant le 20 août au Pays Basque. Retour aux sources ! Recherche de l'aventure ! Une belle expérience dont nous suivrons le déroulement !

Pour plus d'informations techniques, consultez Francis qui se fera une joie de vous faire découvrir les petits secrets de sa « fatbike ». Encore un Dannemoisien dont nous sommes fiers.

Retrouvez les créations de Francis sur www.mline-bikes.fr ou www.fatbike.fr
Sa galerie de photos sur <http://www.flickr.com/photos/mline-bikes/sets/>



Photos : Gérard Boivin

Niki de Saint-Phalle et Jean Tinguely

Deux Dannemoisiens célèbres qui ont marqué l'histoire de l'art contemporain

Nous avons tenu à faire une grande place dans ce Fil de l'École à ce couple mythique Niki de Saint-Phalle et Jean Tinguely qui ont habité la ferme de la Louvetière alors qu'ils mettaient en chantier « *Le Cyclop* » de Milly-la-Forêt. Ces deux êtres ludiques, accessibles à tous, profondément poètes et aussi hors normes sont devenus des artistes sans frontières qui continuent de servir de référence à de jeunes artistes. Ils ont montré qu'il y avait bien d'autres moyens de s'exprimer que les moyens conventionnels. Ainsi, Niki prônait-elle de « *ne jamais rester dans la feuille* », « *de poser des bombes de créativité* ».

Niki de Saint Phalle Artiste d'avant-garde

Niki de Saint Phalle (Catherine Marie- Agnès Fal de Saint Phalle) est née en 1930 d'un père issu de la noblesse française et d'une mère d'origine franco-américaine. Elle reçoit l'éducation d'une jeune fille de bonne famille en France et aux États-Unis. Elle est morte en 2002 en Californie où elle avait choisi de vivre depuis 1994.

D'abord mannequin pour gagner sa vie après avoir rompu avec sa famille, puis plasticienne (recycle sur un tableau des objets de la société de consommation naissante), peintre, sculptrice, remarquable graphiste et réalisatrice de films, elle laisse une œuvre colossale. On la trouve également engagée dans les grandes causes humanitaires : la liberté des Noirs américains, la libération des femmes, les malades du Sida... C'est une autodidacte car elle ne s'appuie sur aucun enseignement, elle ne se réfère à aucun académisme.

Elle ne révélera qu'à 64 ans qu'à l'âge de 11 ans elle a été violée par son père. Beaucoup d'éléments de sa personnalité et de son œuvre prennent alors un jour nouveau. D'où une opposition entre une vision optimiste du monde par les formes, les couleurs et une vision plus grave, très sombre. » *J'ai toujours essayé*, écrit-elle en 1993, de *mettre dans mes œuvres ce que je ressentais sur le moment* »

Elle épouse en 1949 Harry Matthews, poète à New-York dont elle aura deux enfants. La famille mène en France une vie de bohème. Elle décide alors de devenir artiste. Pour cela, elle laisse la garde de ses enfants à leur père et se donne entièrement à l'art. C'est la seule femme du groupe des Nouveaux Réalistes avec qui elle restera amie presque toute sa vie, proche aussi des mouvements Néo Dada et Pop aux États Unis.

Édition
Juin
2016

Elle devient très vite célèbre. Elle rencontre Jean Tinguely à Paris en 1956 et leur compagnonnage artistique et amoureux durera jusqu'à la mort de Jean en 1991. « *La rivalité artistique rime avec l'amour fou, les deux se confondent et s'enrichissent dans une aventure où les deux amants puis époux, enfin amis, ne cessent de se lancer des défis, mais aussi de s'entraider, de se critiquer autant que de s'épauler. Ils signent de leurs deux noms de nombreuses collaborations et beaucoup d'œuvres.* » (Camille Morineau)

Et on la connaît à ce moment surtout par ses sculptures monumentales auxquelles elle se consacre avant tout, en particulier « *Les Nanas* », énormes femmes, démesurément grandes (afin de dépasser les hommes), toujours en mouvement, les jambes en l'air, traduisant selon elle « peur, violence, espoir, joie ». De couleur vive, en résine, en plastique, gonflables, elles sont le symbole de l'émancipation féminine en antithèse avec la représentation classique du corps féminin. On en trouve un peu partout dans de nombreux pays. Les Nanas noires sont nombreuses car elles sont l'étendard de la cause de l'égalité des races et de celle de l'égalité des sexes.

En 1961 ce sont « Les Tirs » : après avoir fixé sur un tableau des sacs remplis de peinture de couleur, elle tire sur les poches avec une carabine. Ceci n'est guère apprécié d'autant que c'est l'époque des guerres civiles à Paris en pleine guerre d'Algérie.

Vers la fin des années 70, elle travaille à de grands projets de *sculptures publiques* : le *Jardin des Tarots* en Italie où elle a représenté par des statues monumentales les 22 atouts du jeu. Son rêve était de construire un jardin qui serait « *un dialogue entre sculpture et nature.* »

Beauté, talent, démesure, force, optimisme, humour : quelques noms pour caractériser son œuvre.

« *L'imaginaire c'est mon refuge, mon palais. L'imaginaire est le bonheur, l'imaginaire existe ; quand on a de la fantaisie à revendre, le rêve est un pur laboratoire mental où l'on fabrique les illusions d'un paradis solitaire* »



Quelques « Nanas » de Niki de Saint

Édition
Juin
2016

En 1976 elle entame une relation artistique et amoureuse avec Jean Tinguely et c'est ensemble qu'ils créeront « Le Cyclop » de Milly-la-Forêt.

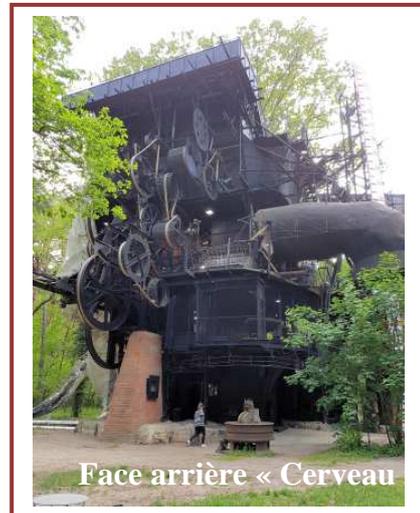
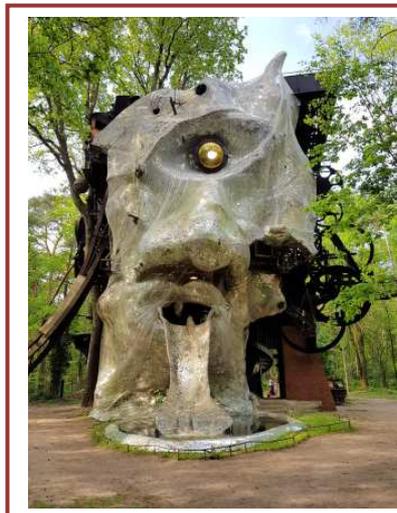
Jean Tinguely Né en 1925 en Suisse et mort en 1991, il était le second mari de Niki de Saint Phalle depuis 1976 et a habité à la Louvetière avec elle où il avait installé son atelier. Cela fera 25 ans en cette année 2016 que Jean est parti.

C'est un sculpteur, plasticien, peintre, dessinateur qui était aussi un artiste « d'avant-garde ». Ses sculptures sont le plus souvent animées, faites d'objets de récupération et émettant des bruits. On commence à le connaître à Paris en 1952. C'est l'enthousiasme mais aussi l'indignation du public.

En 1970 il commence « Le Cyclop » à Milly-la-Forêt (sans permis de construire). Il choisit l'emplacement pour quatre grands chênes qu'il intègre dans la sculpture. C'est une œuvre sculpturale en béton et en métal, recouverte à certains endroits de miroirs sur lesquels se meut la forêt : Une tête de géant plantée dans le sol qui scrute l'environnement des bois de Milly-la-Forêt de son œil unique.

Jean Tinguely et Niki de Saint-Phalle réalisent cette œuvre sur leurs deniers personnels et de nombreux artistes viendront leur prêter main forte tout au long de la réalisation échelonnée sur 25 ans depuis 1969, longue période faite de travail intense et d'interruptions. L'ambiance y est familiale et festive. Vandalisée à maintes reprises, l'œuvre considérée comme provocatrice sera donnée à l'État et inaugurée par le Président de la République, François Mitterrand, en 1994, 3 ans après la mort de Jean Tinguely. Les nombreux amis artistes qui ont collaboré avec Jean et Niki ont apporté leur touche personnelle, « leur œuvre », offrant une vision de l'histoire de l'art de l'époque. L'idée du Cyclop est née de la volonté de Jean de lier la collaboration entre plusieurs artistes majeurs du 20^e siècle. « C'est une œuvre d'une richesse hors normes, hors du commun, qui tintinnabule, gronde et s'offre en pleine forêt. Une œuvre qui met en branle des relations amoureuses, des amitiés, un travail édifié ensemble, à plusieurs mains, un engagement politique. Le Cyclop est une utopie en marche », écrit François Taillade, Directeur de l'Association Le Cyclop.

« Le Cyclop, côté « cerveau », siège des pensées et réflexions, sera élaboré par Jean Tinguely par un circuit complexe qui s'incruste à l'intérieur par des circonvolutions faites de tubes creux où évoluent des boules d'acier propulsées par un mécanisme. Sur la face « visage » de Niki de Saint-Phalle, entièrement recouverte de mosaïques de miroirs, fantastique et grotesque, s'ouvre une bouche à la langue qui se déroule laissant s'écouler de l'eau dans un bassin. L'œil du Cyclop, immense, occupe presque tout le front et l'iris, tel un « phare » balayant l'espace et les arbres environnants. Les miroirs sur cette face de creux et de bosses reflètent la mouvance et la couleur du feuillage des arbres.



Face arrière « Cerveau »

Édition
Juin
2016



« L'association Le Cyclop de Jean Tinguely accompagne aujourd'hui des artistes dans la conception d'œuvres autour de trois thèmes liés à son histoire : la création en commun, la performance et les correspondances entre la musique et les arts visuels. Ces productions artistiques sont montrées en pleine forêt, à l'état brut » (François Taillade)

Nous remercions chaleureusement Monsieur Philippe Lecoy pour ses documents que nous reproduisons parfois en italique. Nous remercions aussi Madame Bloum Cardenas, petite-fille de Niki de Saint-Phalle que nous avons rencontrée et qui nous a livré d'émouvants souvenirs de sa grand-mère et de Jean qui fut « son premier grand amour » alors qu'elle n'était encore qu'une petite fille.



Nos associations – Dannemois se Raconte

Les 17 et 18 septembre de 14h00 à 17h30 : Journées du Patrimoine



Les membres de l'association vous invitent à venir visiter l'église St Mammès.

Une partie de la toiture fut endommagée pendant les années des cyclones en 1896-1897. Elle ne sera pas réparée faute de moyens financiers, conséquence : son effondrement le 1^{er} Janvier 1900.

Les 1-2- 7 et 8 octobre 2016 : exposition sur le thème « Le cheval et l'homme au fil de l'histoire »

De ses origines à la mythologie.

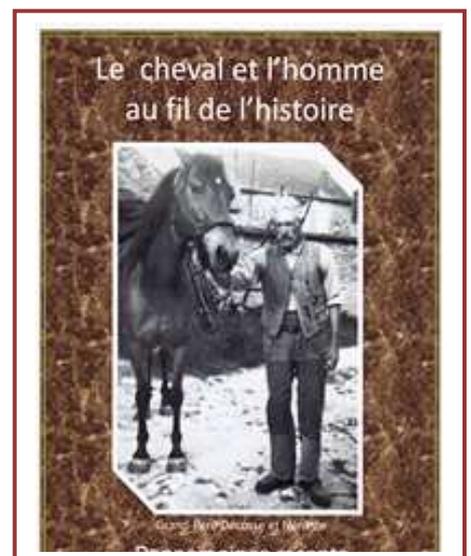
La naissance des races françaises à son utilisation pour les travaux des champs, les transports (souvenirs d'un Dannemoisien),

Son rôle durant les guerres.

Création des haras nationaux, l'École de Saumur, le Cadre noir, la Garde républicaine, l'équitation et le dressage.

Pour le plaisir, le loisir, les sports équestres, chasse à courre, les courses, le cheval au cirque, au cinéma....

Une brochure est éditée à cette occasion toute en couleur (54 pages) en **quantité limitée**. Vous pouvez dès maintenant si vous le souhaitez souscrire pour la somme de 26 euros. Le règlement : espèces ou par chèque, (à l'ordre de Dannemois se raconte 29, rue de la Messe 91490 Dannemois).



Renseignements : tél 01 64 98 03 27
Mail : dannemois.se.raconte@orange.fr

Édition
Juin
2016



Accueil du comité de Morsbach. Le week-end de l'ASCENSION, toujours un moment d'échanges riche pour nos deux pays, a permis DE SE RETROUVER et pour certains de parfaire leur connaissance de la langue française, pour d'autres de la langue allemande.

Le vendredi, nous avons découvert ensemble BRIARE, ville du Loiret chargée d'histoire, avec sa fabrique d'émaux créée à la fin du XIX^{ème} siècle et toujours en activité et son pont-canal.

Outre les émaux, cette entreprise qui, à l'époque, employait 1500 employé(e)s, fabriquait des boutons puis des colliers de perles destinés aux pays africains et amérindiens. La fin de la colonisation et l'arrivée de la machine à laver ont mis fin à ces activités.

Après le déjeuner dans la demeure historique du « Domaine des Roches » ayant appartenu au directeur de la fabrique d'émaux et située dans un parc centenaire, nous ne pouvions quitter BRIARE sans une promenade en bateau sur le pont-canal métallique (Gustave EIFFEL a participé à sa construction) et le canal de Briare.

Le lendemain a été consacré à la visite du marché de Nemours, la visite du patrimoine de Milly-la-Forêt avec la crypte du Moustier, les Halles, la Chapelle Saint-Blaise et le Conservatoire des plantes.

Pour clore ce très agréable week-end, nous nous sommes retrouvés à la salle des fêtes de Gironville-sur-Essonne où quelques membres de la chorale de Milly et de celle de Morsbach ont mis en commun leur joie de chanter ensemble quelques chants célèbres. N'oublions pas Alain et son talent de musicien et d'accordéoniste.



Mais tout a une fin et nous nous sommes quittés avec la promesse de nous revoir l'année prochaine à Morsbach.

Nous remercions les villes de Milly-la-Forêt et de Gironville-sur-Essonne pour leur prêt de salles.

Jeunes et moins jeunes, venez nous rejoindre en septembre au Forum des Associations sous la Halle de Milly-la-Forêt.

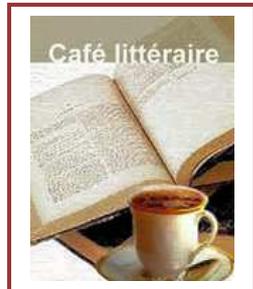


COMITÉ DE JUMELAGE
CANTON DE MILLY LA FORÊT / MORSBACH / SIEG
Présidente : Marlène SCHWOERER
Siège social Mairie de Milly-la-Forêt
Téléphone 01 64 98 80 07

Parlons Culture

Nous rappelons que notre site internet ouvre de nombreuses pistes culturelles par :

- ✓ Une annonce régulière des expositions du moment avec commentaires précis et accessibles à tous, visuels à l'appui.
- ✓ un compte-rendu des « cafés littéraires », résumé des livres « coups de cœur » (dates annoncées sur ce même site)



Ces rencontres mensuelles fort prisées des participants permettent d'échanger sur les lectures actuelles ou passées, véritables coups de cœur dans le simple but d'en faire profiter d'autres.

Pourquoi lit-on ? Que cherche-t-on dans la lecture ? Nous nous sommes posé la question au café littéraire, les réponses furent variées.

- La littérature peut être un miroir tendu pour mieux se connaître et se reconnaître, trouver un écho du moi dans les personnages et leur quête,
- Elle peut nous permettre de trouver des leçons de vie, un questionnement,
- Elle peut aussi nous aider à trouver différentes réponses possibles aux grandes questions que nous nous posons au cours de notre vie,
- Elle peut nous permettre de vivre à travers les autres d'autres vies que la nôtre,
- Elle peut nous replonger dans une période de notre histoire personnelle : enfance, jeunesse, lieu de vie et nous pouvons donc y retrouver nos racines,
- Elle nous permet de nous déconnecter d'avec la réalité du quotidien tout en rencontrant des personnages qui nous ressemblent,
- Elle nous permet de voyager dans des contrées inconnues, lointaines, de découvrir un ailleurs, de se documenter sur le monde ; se dépayser est également l'un des attraits de la lecture...

Les coups de cœur du premier rendez-vous se sont portés sur :

***« Journal d'un corps » Daniel Pennac paru en 2012 :** De septembre 1936 (il a douze ans) à octobre 2010, à 86 ans, quelques jours avant sa mort, le narrateur du livre a tenu le journal de son corps. Chacun vit seul l'expérience de son corps au cours de sa vie avec ses peurs, ses non-dits, ses joies, ses surprises, ses résignations et une fin appréhendée, souvent tragique. Grâce à ce livre, cette expérience va devenir universelle et tout ce qui nous faisait peur jusque-là devient souvent matière à rire. C'est un journal impudique, sans tabou dans lequel l'humour et la dérision donnent le ton. Nous suivons le journal du corps du narrateur au jour le jour et nous découvrons son enfance, ses rencontres amoureuses, sa famille, ses collègues, ses amis et ...le corps médical! C'est un livre au plus près de la réalité du corps, plein d'amour, de sensibilité et d'une grande justesse.

***« Orgueil et préjugés » Jane Austen (roman anglais paru en 1813)**

Plein de charme et de romanesque, ce livre a toujours un succès considérable. Des personnages brossés dans le vif, une intrigue bien construite, de nombreux rebondissements et beaucoup d'humour en font un roman attachant. Il raconte les aventures sentimentales des cinq filles Bennet mais il dépeint aussi la rigidité de la société anglaise au XVIII et XIXe siècles. Pour assurer leur sécurité économique et leur statut social, les femmes de la petite bourgeoisie campagnarde doivent se marier. On recherche donc de beaux partis ! Le style et les dialogues sont ciselés. La description de la campagne anglaise et de la vie dans les cottages donne à ce roman toute sa singularité.

Édition
Juin
2016

*« *Peine perdue* » » d'Olivier Adam (2014)

Se plonger dans un roman d'Olivier Adam, c'est assurément arrêter le temps car on ne peut plus fermer le livre.

Nous sommes dans un Midi déserté de ses touristes l'hiver où Antoine, le héros, sans carapace pour le monde qu'il affronte souvent avec ses poings, souffre de cette vie « trop petite ». Son couple est brisé et il ne se remet pas de la séparation d'avec son fils qu'il ne voit plus qu'un week-end par ci par là. Un beau jour il est victime d'une sauvage agression et parallèlement une tempête ravage la côte provoquant des victimes, des noyades, bousculant des vies.



Et autour d'Antoine, en particulier de l'enquête sur son agression, gravitent vingt-deux autres personnes toutes très ordinaires et de tout âge (chacune faisant l'objet d'un chapitre) au destin lié. Chacune est enfermée dans sa propre histoire, dans une vie difficile, « étriquée », faite d'une série de renoncements, de pauvres rêves. On multiplie les travaux pour assurer le quotidien, on cherche des combines, les enfances ne sont guère heureuses et les amours pas toujours réussies, on manque de communication, les divorces sont douloureux, la solitude guette à tout âge.

Ce sont les difficultés de la vie qui font qu'on n'a aucun autre choix que de subir. Mais il y a des recettes toutes simples pour s'en sortir.

Les coups de cœur du second rendez-vous :

***Grégoire Delacourt**, « *Les quatre saisons de l'été* » paru en 2015, où quatre personnages à différents âges de la vie, fréquentant le même lieu, à la même époque, s'influencent sans le savoir. C'est une réflexion sur la fragilité des êtres au travers de personnages qui nous ressemblent étrangement avec nos craintes, nos amours, notre solitude mais avec nos tentatives pour continuer la route le mieux possible.

* Il fut aussi fait référence à **Thomas Hardy**, romancier de l'époque victorienne avec en particulier « *Loïen de la foule déchaînée* », roman porté à l'écran en 2015. Montée difficile du féminisme dans une Angleterre où dominent les préjugés de caste, l'hypocrisie sociale, l'orgueil masculin. Mais les paysages grandioses d'une nature brute et violente, les élans du cœur indicibles que voilent les non-dits donnent à cette œuvre son titre de chef-d'œuvre au même titre que « *Tess d'Uberville* » et « *Jude l'Obscur* » du même auteur.

* Nous ajouterons **Claudie Gallais**, au style dépouillé mais fort. Claudie Gallay, auteure contemporaine qui partage son temps entre son métier d'institutrice et la littérature. Elle a obtenu de nombreux prix littéraires.

Ce qui touche profondément dans trois de ses romans : « *Les déferlantes* », « *Seule Venise* » et « *Une part de ciel* » est cette lente et profonde exploration psychologique de l'âme humaine et la détermination que la romancière met à sauver ses personnages, des êtres meurtris par la vie qu'elle va aider à se reconstruire après des bouleversements intimes profonds tels que le deuil ou la rupture amoureuse. Ces êtres meurtris sont des femmes et elles suivront un long parcours qui les amènera à se sentir de nouveau vivantes. Et là, elles vont découvrir ou redécouvrir des personnes touchantes, vraies, fragiles, elles aussi cabossées par la vie.

Dans ces romans, la nature est sauvage et les saisons sont marquées. Les jours qui s'égrènent un à un sont rythmés par les gestes routiniers du quotidien. Les moments de solitude et le temps qui s'étire permettent un retour sur soi indispensable pour trouver l'apaisement et espérer de possibles futurs.



*On notera aussi « **Soudain seuls** » de **Isabelle Autissier**. Un couple égaré entre Patagonie et Cap Horn, voit son voilier disparaître...Il faut alors survivre dans ce paysage rude et hostile.

*« **L'homme de ma vie** » de **Yann Quéffelec** (2015) : un fils qui règle ses comptes avec un père mystérieux manquant d'affection. Des rapports incompréhensibles mêlés d'amour et de crainte.

*« **Les mémoires de la rose** » de **Consuelo Saint Exupéry**, épouse du grand Saint Exupéry qui démystifie le grand homme auquel elle vouait néanmoins une passion absolue et sans conditions. Elle était « la rose » du « **Petit Prince**. »

*« **Nos si beaux rêves de jeunesse** » de **Christian Signol**, « **La bastide aux chagrins** » de **Jean-Paul Malaval** qui retrace l'horreur et l'incompréhension de ces jeunes au retour de la Guerre d'Algérie.

Les coups de cœur du troisième rendez-vous :

* « **L'Amour et les forêts** » de **Éric Reinhart**. L'auteur accepte de rencontrer une de ses lectrices, agrégée de Lettres, de passage à Paris qui souhaite lui expliquer pourquoi son dernier roman a changé sa vie. « *C'est environné du réel le plus aride que se déploie le merveilleux, voilà ce que murmure votre roman...* ». Peu à peu, se noue une belle amitié et Bénédicte Ombredane confie à l'auteur sa détresse, lui racontant une journée de bonheur et de liberté, en forêt, auprès d'un homme rencontré sur Meetic afin de se rebeller contre le harcèlement constant que lui fait subir son mari. Ce fut sa plus belle journée dans « *une harmonie de sensibilités* » mais le début d'une terrible descente aux enfers car à bout, un jour, elle hurle la vérité à son mari...

L'auteur raconte et rapporte avec précision le combat de cette femme contre l'avilissement, son courage magnifique, son éperdu désir de vivre librement. « *Je suis soumise à un devoir d'abnégation constante et inconditionnelle* » « *Je suis seule à diriger ma vie, contrairement aux apparences, la beauté je sais très bien où aller la cueillir* »... Un livre bouleversant.

« **La vraie gloire est ici** » magnifiques poèmes de **François Tcheng**

« **Journal d'un vampire en pyjama** » Un récit simple, sans fioriture ni pathos, dans lequel **Mathias Malzieu** nous raconte cette expérience terrible de tomber malade du jour au lendemain (ou presque) d'une maladie auto-immune :le décalage que la maladie met entre les gens "ordinaires" et ceux qui sont malades, la relation à la famille (entre besoin de réconfort et volonté de les protéger), au traitement médical douloureux, évolutif et sans certitude, son tempérament créatif qui lui permet de s'échapper un temps de ce terrible enfermement et de se projeter malgré la lourdeur et la douleur du traitement... « Vampire » car il faut du sang au narrateur et « en pyjama » car allant de traitement en traitement il ne s'habille plus guère...

« **La splendeur dans l'herbe** » Pour changer de ce culte de la réussite qu'on nous vend partout, **Patrick Lapeyre** a voulu créer un couple de perdants : un homme et une femme (Homer et Sybil) qui se rencontrent un peu par hasard, après avoir été quittés par leurs conjoints. Ces derniers, qui sont partis vivre ensemble à Chypre, vont devenir l'objet principal de leurs conversations. Car ils ne vont plus cesser de se parler. Jusqu'au moment où va se nouer une étrange relation amoureuse entre eux deux.

« **L'exercice de la médecine** » de **Laurent Seksik** C'est l'histoire d'une famille les Kotev, dont les membres sont médecins de génération en génération, comme un flambeau qu'ils se transmettent et que l'on va suivre au gré des expulsions et persécutions dont ils sont tour à tour victimes car ils sont juifs.



« **Au revoir là-haut** » de **Pierre Lemaître** est le grand roman de l'après-guerre de 14, de l'illusion de l'armistice, de l'État qui glorifie ses disparus et se débarrasse de vivants trop encombrants. Dans l'atmosphère crépusculaire des lendemains qui déchantent, peuplée de misérables pantins et de lâches reçus en héros, l'auteur compose avec talent la grande tragédie de cette génération perdue.

« **Ne t'inquiète pas pour moi** » d'**Alice Kuipers** (joué en ce moment au théâtre par Michèle Bernier et sa fille sous le titre : « **Je t'ai laissé un mot sur le frigo** »

Une mère médecin gynécologue, divorcée, vit avec sa fille lycéenne Claire. Prise dans son métier elle ne voit guère cette dernière avec qui elle communique par des petits mots sur le frigo destinés à gérer la vie quotidienne. Chacune accepte ce mode de communication même s'il pèse.... Un jour, la mère tombe gravement malade, et les petits mots prennent une tout autre signification. Ils prennent alors valeur symbolique de lien entre la mère qui n'arrive pas à parler directement de sa maladie et la fille qui en réalise mal les enjeux. Les petits mots deviennent plus longs, de véritables lettres dans lesquelles on se dit de plus en plus qu'on s'aime...

Culture – Tricot Urbain



Le tricot urbain, un mouvement artistique contemporain



En 2005, à Houston aux États-Unis, une jeune femme nommée Magda Sayeg eut l'idée de décorer la poignée de la porte de sa boutique avec de la laine... Le mouvement Yarn Bombing était né ! Il change de nom selon les pays : Tricot Urbain, Tricotag, Knit graffiti...

Magda Sayeg encouragée par les compliments veut développer son projet, mais recouvrir l'espace urbain de tricot en dehors d'une commande des pouvoirs publics est illégal aux États-Unis ! Elle va donc fonder un groupe « Knitta Please ». Ce groupe travaille la nuit dans l'anonymat comme les artistes du « Street Art » mais en utilisant la laine à la place des bombes de peinture. Le but est de rendre moins impersonnels les lieux publics, de les humaniser et de susciter la réaction des passants.

Le matin, au réveil les gens sont émerveillés par ses réalisations. Le succès est immédiat, Magda obtient le soutien des médias et des habitants, elle dévoile donc son identité. Le groupe se sépare, elle continue seule. Les commandes publiques ou privées affluent du monde entier, sa réalisation la plus célèbre étant « Le bus de Mexico ».

Pourquoi la laine ? Magda répond que la laine évoque à tous des émotions, des sentiments agréables, la nostalgie du « fait-main ». Elle dit aussi que la laine n'est jamais associée à la violence, à la haine, à la colère, elle est empreinte d'amour. Elle ajoute que certes le tricot a

un but fonctionnel, il sert à faire des pulls, des chaussettes mais son objectif personnel est de l'élever au rang de l'Art, qu'il faut replacer cet usage dans un but créatif et non le reléguer uniquement à la vie domestique.

Des villes du monde entier et de nombreuses villes françaises ont lancé des actions de Tricot Urbain dont par exemple, Angers, Mulhouse, Évry et bientôt... Dannemois qui va tenter de réaliser la plus belle des places de village !



Édition
Juin
2016

Culture – Tricot Urbain (suite)

Le premier atelier dannemoisien proposé pour harmoniser les créations et bâtir ce que sera le décor fut un grand succès ! Tous les âges étaient représentés et ce fut un bel ensemble inter générationnel où les aînées et expertes montraient aux plus jeunes et aux enfants comment manier aiguilles, crochet, tricotin... Les plus petits découvrirent avec fierté qu'ils avaient su après avoir manié de longues aiguillées de laine créer de leurs petites mains non expertes un pompon !

Les carrés en tricot (12cm x 12cm), les réalisations au crochet ou au tricotin (motifs, couleurs, tout est permis !), les pompons que vous aurez réalisés seront assemblés autour des troncs des arbres, sur les bancs ou accrochés aux branches. Ils constitueront le fil rouge du prochain Téléthon en décembre 2016 et décoreront la place de notre village.

Pour rassembler le plus de monde possible autour du projet « Tricot urbain », le 11 septembre 2016, jour de la fête du village, nous organiserons les « **Puces des couturières** » dans la salle polyvalente. Vous pourrez y acheter de la laine, du tissu, des perles et tout ce qui concerne le tricot et la couture. Un atelier-tricot sera organisé ce jour-là pour promouvoir notre projet et soutenir la dynamique engagée.

D'autres rencontres « tricot » seront organisées d'ici le mois de décembre. N'hésitez pas à nous rejoindre !

Le mot d'ordre est donc toujours le même : **Tous à vos aiguilles, crochets ou tricotins !**



Culture – Les impressionnistes

Merveilleuse exposition



L'atelier en plein air, Les Impressionnistes en Normandie. Musée Jacquemart-André Paris 75008

Du 18 mars au 25 juillet 2016

Dès la première partie du XIXe siècle, les peintres anglais et les peintres français vont découvrir la Normandie et s'emparer de ses paysages.

En 1943, l'ouverture de la première ligne de chemin de fer Paris-Rouen va donner une impulsion majeure à l'essor de la Normandie et le tourisme ne va cesser de se développer. Les gens aisés vont eux aussi découvrir les plages normandes puis ... les bains de mer ! On va peu à peu se réapproprier cette mer qui inspirait tant de méfiance et d'effroi. De plus, l'influence de la religion chrétienne qui était forte prêchait l'oubli du corps et réprouvait la nudité. On va donc assister peu à peu à un bouleversement des mentalités et un nouvel art de vivre va se dessiner.

Tous les peintres impressionnistes seront au rendez-vous, particulièrement entre 1874 et 1886.

Édition
Juin
2016

Culture – Les impressionnistes (suite)

À travers cette exposition, on découvrira les belles plages de Trouville et les falaises d'Étretat avec Claude Monet, les pêcheurs de crevettes et les lavandières avec Eugène Boudin, les ports du Havre, de Rouen avec Camille Pissarro, les premiers bains de mer et l'incroyable plongeur d'Étretat avec Eugène Le Poittevin et bien d'autres trésors encore...

Ces peintres vont surtout chercher à capter la belle lumière normande transparente et changeante, les reflets fugaces de cette lumière sur l'eau, les mouvements de l'eau et du vent, la course des nuages, le brouillard, la neige, les changements atmosphériques... **Ils s'attachent à l'impression que produisent les éléments, aux sensations et aux émotions changeantes, à une vision subjective de la nature.**

C'est une autre manière de peindre :

- ✓ On peint dehors, sur le motif !
- ✓ On peint vite !
- ✓ On va apposer des couleurs les unes à côté des autres pour les rendre riches et vibrantes.

C'est un regard neuf porté sur le paysage et la liberté assumée d'improviser et de laisser libre cours à ses sensations et à ses émotions. C'est une peinture d'une grande sincérité et d'une grande honnêteté qui est comprise par tous et partout. Ne boudons pas notre plaisir !

Bonne expo et à bientôt !

Plus de détails concernant cette exposition dans la rubrique CULTURE du site de la mairie

Du côté de l'école



RENCONTRE ATHLÉTISME USEP

Après nous être entraînés pendant plusieurs semaines sur les différentes activités d'athlétisme : course de vitesse, course de haies, relais, lancer de poids et saut en longueur, nous nous sommes rendus le mardi 10 mai au stade Bobin de Bondoufle afin de nous confronter à d'autres classes. Toute l'école s'y est rendue accompagnée par des parents d'élèves, Véronique (l'Atsem) et les maîtresses. Malgré la pluie de l'après-midi, les enfants se sont bien amusés et sont rentrés avec le stade d'OR !!!

Bravo à eux !



SPECTACLE ÉCOLE

La fin d'année approchant (et oui déjà !) nous voici dans les préparatifs du spectacle qui aura lieu le vendredi 17 juin et qui sera suivi d'un repas convivial organisé par les représentants de parents d'élèves.

Notre spectacle a pour thème "Le tour du Monde" et sera composé de chants, danses, décors, activités du cirque ...



Édition
Juin
2016



Vous trouverez désormais dans ce bulletin quelques pages concernant l'environnement de notre village

AU FIL DE L'ÉCOL'O

Nous avons choisi d'habiter Dannemois, ce beau village entouré de nature, de forêts, d'une faune et d'une flore parfois disparues des abords de notre capitale.

Le rythme de la vie ici nous apaise et nous charme. Ce cadre de vie agréable peut encore s'améliorer, alors...

Voici « *Au Fil de l'Ecol'o* ». C'est un trait d'union entre vous et la commission Environnement de votre Conseil Municipal qui permettra, au sein du *Fil de l'École*, de vous informer sur votre lieu de vie, sur les actions mises en place ou possibles au sein de la Mairie en faveur de notre environnement (et plus largement chacun de nos gestes), de parler de la chance d'avoir un cadre à défendre, un paysage à préserver, une nature à admirer, une faune et une flore à connaître.

Le « tout productif » le « tout aseptisé » le « tout bétonné » laissent place, doucement, trop lentement encore, à des projets en phase avec l'environnement. Alors, pour nos enfants, guidons dès maintenant les générations futures sur un chemin plus vert, plus proche d'une nature justement maîtrisée, indispensable à notre survie.

N'hésitez pas à communiquer avec notre commission pour partager, échanger et pourquoi ne pas lui proposer des actions qui profiteront à tous !

Opération Essonne Verte Essonne Propre du 9 avril 2016



Voici encore un samedi qui a été malheureusement bien utile et bien rempli par nos villageois volontaires.

« *Essonne Verte Essonne Propre* », cette opération annuelle lancée par le Conseil Général et conduite au sein du village par vos élus a été encore une fois très fructueuse...

Cette année nous étions une trentaine d'adultes accompagnés d'une myriade d'enfants à nous retrouver pour le petit déjeuner afin de partager chocolat chaud, café, biscuits, gâteaux et bonbons sur notre lieu de RDV.

Nous avons organisé les groupes de travail puis les équipes sont parties en direction des secteurs qui avaient été repérés quelques jours auparavant, équipées de gants, de sacs et bien chaussées.

La quantité impressionnante de déchets qui ont été collectés durant cette matinée nous a quasiment rempli la benne mise à notre disposition par le Conseil Général.

Nous remercions nos petits éco-citoyens et nous leurs rappelons que des diplômes signés par Monsieur le Maire les attendent en mairie.

Nous remercions également les grands éco-citoyens pour leur courage et leur grande volonté leur ayant permis d'aller jusqu'à l'intérieur des bois et dans des lieux peu faciles d'accès.



Édition
Juin
2016

Nous rappelons encore qu'aucun endroit sur notre commune n'est fait pour recevoir le moindre déchet.

Pour vos encombrants ou déchets ne faisant pas partie de la collecte habituelle d'ordures ménagères ou déchets verts effectuée par les services de ramassage, la déchetterie (zone du Chênet à Milly) vous reçoit sans interruption de 9h à 18h du lundi au samedi et le matin, les dimanches et jours fériés.

La Municipalité remercie tous les participants et lance un appel aux villageois... Venez nombreux rejoindre notre troupe pour une demi-journée en 2017 pour la prochaine opération...



Un de nos concitoyens horrifié de ce qu'il a vu lors de l'opération « Essonne verte, Essonne propre » nous livre ce poème.

Honte aux pollueurs.....

*Bouteilles, gravats, plastiques et bouts de ferrailles,
Partout autour de nous la pollution progresse,
Il faut sans plus tarder livrer une bataille
Pour que de la nature, la pureté renaisse.
Pour éradiquer nos sinistres décharges,
Des Dannemoisiens se lèvent et se prennent en charge,
Des jeunes, des moins jeunes, habitants de tous âges,
Relèvent le défi et se mettent des gants
La plupart bottés, pas vraiment élégants,
Avec une seule envie, faire du nettoyage,
Pour extirper des champs ces monceaux d'immondices
Que des pollueurs inconscients, plein de vices,
Ont laissé derrière eux,
Que la honte frappe ces gens qui souillent la nature,
Sachez que peut-être, des enfantsramassent vos ordures !
Que la mauvaise conscience taraude vos esprits,
Une campagne vierge, cela n'a pas de prix !*

(Marc Bonnefond)

Le saviez-vous ? La gestion des eaux pluviales

Les eaux pluviales sont les eaux issues du ruissellement (eau de pluie, neige, etc ...)

Elles se chargent de substances polluées accumulées sur les surfaces qu'elles lessivent (terrains naturels, voiries, toitures, cours, allées ...).

Les produits polluants sont essentiellement les hydrocarbures, produits phytosanitaires ou résidus de chantier.

Les eaux pluviales absorbées par les terrains naturels se dirigent en grande partie vers les nappes phréatiques et le reste doit retourner au milieu naturel pour éviter un engorgement du réseau d'eaux usées (dites ménagères).

Notre commune, qui conserve encore cette compétence, est dépourvue d'un système de collecte spécifique et autorise le rejet des eaux pluviales sur la voie publique ou directement dans l'ÉCOLE.

La maîtrise des eaux pluviales est donc un enjeu majeur pour la Municipalité car notre responsabilité est engagée en matière d'écoulement des crues et les rejets dans les milieux récepteurs (rivière École ou nappes phréatiques) ce qui est dommageable pour notre environnement (faune et flore).

Nous précisons que la commune a signé la Charte du Parc Naturel du Gâtinais Français et s'est donc engagée à ne plus utiliser de produits phytosanitaires sur son territoire.

Nous rappelons également que les produits phytosanitaires seront interdits à la vente dès le 1^{er} janvier 2017.

Ce thème sera repris ultérieurement en particulier concernant :

- ✓ la réglementation et les servitudes
- ✓ les règles d'usage pour un puits, un forage, une piscine (création, entretien ...)
- ✓ la récupération des eaux de pluie



Inspection de la rivière

Et au milieu coule une rivière...

Le mardi 5 avril certains d'entre vous ont pu remarquer une poignée de conseillers municipaux naviguer sur la rivière.

Munis d'une petite embarcation maniable nous avons fait un état des lieux de notre cours d'eau, souhaitant inspecter le lit et les berges de l'École. Un cours d'eau étant un écosystème complexe servant d'abri à la faune semi aquatique et terrestre, il constitue une zone de transition exploitée par les espèces animales et végétales.

La végétation des bords de berges est un milieu d'échanges : elle assure de nombreux rôles importants comme le maintien des berges.

Nous avons pu en remarquer de naturelles, entretenues dans le respect de cet écosystème permettant des zones de refuge, des zones d'alimentation et de reproduction pour de nombreuses espèces et nous avons aussi remarqué des berges artificielles, bétonnées, ferrallées ou dans d'autres matériaux ne permettant plus à la vie de croître.

Il nous faut maintenant œuvrer pour sauvegarder ce qui nous reste de berges naturelles, vitales, maintenues par des pierres, la terre et son réseau racinaire.

Notre village est celui qui comprend le plus long parcours côtoyant des habitations pour la rivière École ; alors si vous le souhaitez-vous pouvez prendre contact avec votre Mairie pour apporter vos idées, ou faire partie de ce futur réseau de vigilance.

Édition
Juin
2016

Nous avons pu remarquer des berges naturelles entretenues dans le respect de cet écosystème permettant des zones de refuge, des zones d'alimentation et de reproduction pour de nombreuses espèces et nous avons aussi remarqué des berges artificielles, bétonnées, ferrillées ou dans d'autres matériaux ne permettant malheureusement plus à la vie de croître et ne permettant plus le bon écoulement naturel de l'eau en l'accéléralant.

Ces installations, pour certaines interdites, sont installées depuis plusieurs décennies et il nous faut maintenant œuvrer pour sauvegarder ce qui nous reste de berges naturelles, vitales, non bétonnées, maintenues par des pierres naturelles, la terre et son réseau racinaire.

Nous aimerions, pour toutes ces raisons, mettre en place un réseau de vigilance constitué de riverains de la rivière pour entretenir une surveillance de son état et alerter en cas d'urgence le moindre fait pouvant altérer sa nature.

Notre village est celui qui comprend le plus long parcours côtoyant des habitations pour la rivière École, alors si vous le souhaitez-vous pouvez prendre contact avec votre Mairie (commission Environnement) pour apporter vos idées, ou faire partie de ce futur réseau de vigilance.

Faucardage de la rivière

Comme chaque printemps, il incombe à tous les riverains d'entretenir sa portion de rivière. Cet entretien obligatoire et réglementé consiste au retrait du surplus d'algues qui se situe dans la partie centrale (chenal central) sur une bande variable en fonction de la largeur totale de la rivière mais qui est en moyenne de 1.50 mètres. Le chenal central ainsi dégagé permet aux embâcles (objets limitant le passage libre de l'eau tels branchages et déchets divers...) de s'écouler librement et de limiter les risques d'inondation. ATTENTION : il ne faut pas tout ratisser !! Les herbes poussant dans le lit mineur (les côtés) sont indispensables à la faune (poissons, canards et macrofaune (petits crustacés et microfaune) pour se nourrir, se cacher et servent également à l'oxygénation de la rivière. Les herbes ratissées doivent être récupérées : les laisser sécher en bordure de rivière (la macrofaune pourra alors rejoindre la rivière) puis les mettre au compost ou au ramassage des déchets verts.

La Mairie se tient à votre disposition pour vous apporter des conseils éventuels.

Le saviez-vous ? Produits phytosanitaires

Notre commune **s'engage**



L'interdiction d'utiliser les produits phytosanitaires dans les espaces publics est avancée du 1er janvier 2020 au 1er janvier 2017. Elle concerne les espaces verts, les forêts et promenades accessibles, les voiries pour des raisons de sécurité.

Dans le but d'améliorer la qualité des eaux, notre commune a été l'une des premières à suivre la politique « zéro phyto » visant à stopper l'utilisation des pesticides en adhérant à la Charte du Parc Naturel du Gâtinais Français. Pour les particuliers, c'est-à-dire vous, la vente en libre-service sera interdite au 1er janvier 2017 et l'interdiction d'utilisation sera effective au 1er janvier 2019.

Démoussage et solutions alternatives : Toitures

- ✓ Le traitement mécanique : utiliser une simple brosse métallique et un tuyau d'arrosage pour le rinçage.

- ✓ La technique du fil de cuivre : cette technique ancienne remonte au temps des toits de chaume et a fait preuve de son efficacité. Lorsque la pluie tombe ou que la neige et la glace fondent, les ions de cuivre d'un fil ou d'une bande de cuivre placé sur le faîtage de la toiture seront libérés dans le liquide. L'oxyde de cuivre possède la capacité de neutraliser mousses, algues, lichens et autres végétaux du même genre. Autre avantage, le cuivre possède une caractéristique lui octroyant une longue durée de vie à savoir sa résistance aux températures extrêmes.
- ✓ Le traitement par la cendre : la cendre possède cette faculté de faire disparaître les éléments colonisateurs en la répandant sur les versants de la toiture. Les précipitations feront le reste.

Terrasses, allées

Le balai brosse, le nettoyeur haute pression et l'huile de coude seront vos meilleurs alliés.

Pelouses

La technique de la scarification s'est révélée efficace. Elle doit être réalisée au mieux chaque année avec un semis partiel. Nos terrains sont acides et propices à l'apparition de mousses.

Si vous connaissez d'autres techniques, n'hésitez pas à nous les communiquer

Les chenilles processionnaires et les frelons asiatiques

Les chenilles sont belles et deviennent des papillons. Mais avant leur métamorphose elles représentent un danger pour la santé de l'homme et de nos animaux .

Leurs poils urticants provoquent de grosses démangeaisons et chez l'homme il y a un risque d'œdème à ne pas négliger. L'animal, lui, risque de perdre sa langue ou sa truffe et la mort peut être très rapide si le mal n'est pas soigné à temps.

Voici à quoi ressemble leur nid : des boules blanches à l'extrémité des branches. Elles en descendent de mars à juin et colonisent d'autres arbres. C'est sur la propagation des nids que nous voudrions vous mettre en garde. Nous souhaiterions simplement que chacun d'entre vous agisse préventivement dans son jardin et alerte ses voisins pour éradiquer ce problème.

La pose de piège tel que celui-ci est assez efficace et simple à mettre en place. Vous pouvez aussi installer des nichoirs à mésanges car ces petits oiseaux en raffolent tellement qu'ils peuvent en engloutir 500 par jour !

Pour les nids de frelons, ne tentez rien ! Si vous apercevez une grosse boule couleur terre dans ou sous un arbre, prévenez les pompiers. Même si le frelon n'est pas plus agressif que l'abeille, ne prenez pas de risques inutiles





Édition
Juin
2016

SOS Amitié

S.O.S Amitié est une association qui a été créée en 1960 par le pasteur Jean Casalis. Elle compte actuellement 50 postes d'écoute, dont 7 en Île-de-France. L'ouverture d'un huitième poste est prévue sous peu. Elle a pour objectif de proposer à toute personne qui le souhaite une écoute bienveillante, neutre au niveau politique et religieux, anonyme et confidentielle, et ce, 24 heures sur 24. Ce sont des bénévoles, solidement formés, qui assurent l'accueil, au téléphone puis, depuis 2001, sur internet (chat et réponses aux messages).

L'association a besoin de bénévoles car leur effectif est insuffisant (en Île-de-France seul un appel sur 7 reçoit une réponse). De plus la location, l'entretien des locaux, le salaire de la secrétaire et des psychologues qui animent les supervisions coûtent cher et les subventions diminuent régulièrement ; tous les dons, même modestes, sont donc particulièrement bienvenus...

Recherche d'écotants

S.O.S Amitié écoute 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, au téléphone et par Internet, tous ceux qui souffrent de solitude, de mal-être, de dépression... et qui peuvent être tentés par le suicide. L'association recherche des écotants bénévoles pour ses deux postes d'écoute de l'Essonne.

Formation assurée.

Dossier de candidature à remplir sur le site :

www.sosamitieidf.asso.fr

Pour tous renseignements : 01 41 41 96 87

Caf.fr



La **Prime d'activité**, nouvelle prestation de la Caf, est effective depuis le 1^{er} janvier 2016.

Elle a pour objectif de compléter les ressources des travailleurs aux revenus modestes. Versée par votre Caf, **elle s'adresse aux personnes en activité de plus de 18 ans et est soumise à conditions de ressources.**

Pour relever le défi, la Caf de l'Essonne a mis en place un dispositif 100 % dématérialisé : des démarches exclusivement en ligne, sans pièce justificative.

Toute personne peut désormais accéder au **simulateur** et à la **téléprocédure**, disponibles sur le caf.fr

►► Nouveau :

La Prime d'activité est aussi **ouverte aux bénéficiaires d'Aah** qui exercent une activité professionnelle en milieu ordinaire (salariée ou travailleurs indépendants) ou en milieu protégé (Esat : établissement et service d'aide par le travail).

Un **simulateur dédié** est accessible sur le caf.fr. La téléprocédure sera disponible dès le mois de juin prochain.

►► À savoir

Les bénéficiaires de Rsa qui travaillent n'ont aucune demande à faire : ils basculeront automatiquement vers la Prime d'activité. Le Rsa dit « socle » continuera d'exister pour les personnes sans activité

- ✓ 9 juillet : **sortie à Montmartre**
- ✓ 16 juillet : **Feu d'artifice et soirée festive à Courances**
- ✓ 4 septembre : **Rallye de Voitures anciennes** à Milly-la-Forêt organisé par l'APAM
- ✓ 11 septembre : **Fête du village** et « Puces des couturières » (une grande première). Présentation du Tricot urbain.
- ✓ 17 et 18 septembre : **Journées du Patrimoine** avec visite de l'église Saint Mammès de 14h à 17h30 faite par « *Dannemois se raconte* »
- ✓ 6 octobre : Ramassage des encombrants
- ✓ 1 et 2, 7 et 8 octobre : **exposition de « *Dannemois se Raconte* »** sur « Le cheval et l'homme au fil de l'histoire » (salle polyvalente)
- ✓ 16 octobre : **exposition « *Artistes et artisans* » de notre village** et de chez nos voisins, renseignements au 06 20 16 71 03.
- ✓ 14 novembre : fin du ramassage des déchets verts

État civil 

Tous nos vœux de bonheur à

Ophélie VANPOUILLE ET Kevin BRESSON
qui se sont unis à Dannemois
le 16 avril 2016



Nous souhaitons la bienvenue à

Robin SZYMCZAK né le 13 mars 2016
Et que la vie lui soit belle et douce.
Nos félicitations aux heureux parents.



Et deux Dannemoisiens de longue date appréciés de tous pour leur discrétion et leur gentillesse nous ont quittés

Claude GUILLE LE 18 février 2016
Lucien BOLLAERT le 5 avril 2016.

Tous deux resteront dans nos mémoires et nous adressons à leur famille toute notre sympathie.





Édition
Juin
2016



Le Moulin De Dannemois

Ancienne Demeure De Claude François

32 Rue Du Moulin - 91490 Dannemois

Tel. 01 64 98 45 54

moulinedannemois@gmail.com

www.moulinedannemois.com

<https://www.facebook.com/lemoulindeclaudefrancois>

